

Requesting Organization :	INTERSOS			
Allocation Type :	AR 4 Décembre 2022- Réponse à la crise dans la province du Nord-Kivu en territoires de Nyiragongo – Rutshuru – Masisi-Lubero et la ville de Goma.			
Primary Cluster	Sub Cluster	Percentage		
Protection				100.00
				100
Project Title :	Renforcement de l'environnement protecteur, de la cohésion sociale et des mécanismes communautaires de protection en faveur des personnes affectées par la crise M23 dans la zone de santé de Nyiragongo, territoire de Nyiragongo dans la Province du Nord-Kivu.			
Allocation Type Category :				
OPS Details				
Project Code :		Fund Project Code :	DRC-22/HCG10/RA4/PROT/INGO/24361	
Cluster :		Project Budget in US\$:	300,000.00	
Planned project duration :	6 Months	Priority:		
Planned Start Date :	16/01/2023	Planned End Date :	17/07/2023	
Actual Start Date:	01/02/2023	Actual End Date:	31/07/2023	
Project Summary :	<p>Depuis novembre 2021, les affrontements entre les éléments du groupe armé Mouvement du 23 mars (M23) et les militaires des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ont repris dans le Territoire de Rutshuru. Ces combats se sont étendus dans une partie du Territoire de Nyiragongo jusqu'en décembre 2022. Malgré la signature d'un accord de cessez-le-feu à l'issue d'un mini-sommet qui s'est tenu au mois de novembre 2022 en Angola, aucune accalmie n'a été constatée sur le terrain. A titre d'exemple, le 16 décembre 2022 les combats entre les FARDC et les M23 dans la localité Kyumba, ont eu comme bilan, 2 civils tués et 2 autres blessés. Cet incident a provoqué un déplacement de 6.000 personnes de Kyumba et Bishusha vers Kitshanga et Bukombo. Les affrontements ainsi que les mouvements de populations affectent négativement la protection des civils, qui sont exposés aux violations des droits humains dont les meurtres, les viols, les enlèvements, les pillages etc. La vulnérabilité des femmes et des enfants est particulièrement accrue. Le monitoring de protection INTERSOS/UNHCR a documenté au moins 4.125 violations de droits humains de mars 2022 au 15 décembre 2022, dont au moins 86% commises par des éléments du M23 et des acteurs armés non-étatiques. Il s'agit d'extorsions (977 cas), d'enlèvements ou disparitions forcées (874 cas), de coups et blessures (772 cas), de viols (482 cas), d'homicides (190 cas), de pillages (160 cas), de destructions de propriétés (51 cas) et de recrutements forcés (24 cas). Cette détérioration de l'environnement protecteur est à la base de mouvements de population. Selon la Commission Mouvement de Population, au moins 405.684 personnes ont été affectées par le déplacement et vivent dans des conditions difficiles dans des zones d'accueil à l'intérieur du pays et au moins 10.000 civils ont fui vers l'Ouganda. Dans le but de s'imprégner de la situation humanitaire, des évaluations multisectorielles ont été conduites par INTERSOS/UNCHR et OCHA avec l'appui de partenaires du 4 au 9 novembre 2022 dans les aires de santé de Nyiragongo, Kayna, Kibirizi et Alimbongo, où des focus groupes ont été organisés avec les déplacés et des informateurs clés. Les résultats de ces évaluations ont ressorti que les déplacés sont exposés aux abus violations en raison de l'insuffisance alimentaire, du manque d'abris et d'articles ménagers essentiels etc. En effet, ayant fui leurs villages sans emporter aucun bien, ils vivent dans une promiscuité qui expose les femmes et les filles aux risques de VBG et EAS. Celles-ci adoptent des mécanismes d'adaptation négatifs, en se livrant au sexe de survie et s'exposant aux risques EAS. En outre, les assistances fournies par les acteurs ne couvrent pas les besoins exprimés par les déplacés. Il est donc important qu'une intervention multisectorielle coordonnée soit mise en œuvre pour répondre à leurs besoins. C'est dans ce sens qu'INTERSOS propose de mettre en œuvre un programme de protection générale incluant assistance juridique et cash dans la zone de santé de Nyiragongo. En protection générale, INTERSOS réalisera des sensibilisations sur les droits humains, les VBG, la PSEA, la redevabilité, la protection etc. Dans le même cadre, INTERSOS se focalisera sur le renforcement des structures communautaires en vue de réduire les menaces de protection auxquels sont exposés les déplacés. INTERSOS collectera et documentera les incidents à travers un monitoring de protection à base communautaire Les victimes d'abus identifiées bénéficieront d'un accompagnement juridique de la part d'INTERSOS et /ou seront orientées vers les services des prises en charge existant dans le cadre de la complémentarité. Cette intervention ciblera 135.000 personnes, dont 86.000 personnes déplacées et 49.000 membres de la communauté hôte. Les activités seront exécutées dans les aires de santé de Kanyaruchinya, Munigi, Kibati et Mudza de la zone de santé de Nyiragongo.</p>			
Direct beneficiaries :				
Men	Women	Boys	Girls	Total

49,216	61,420	15,553	8,811	135,000
--------	--------	--------	-------	---------

Other Beneficiaries :

Beneficiary name	Men	Women	Boys	Girls	Total
Internally Displaced People	31,216	41,420	9,353	4,011	86,000
Host Communities	18,000	20,000	6,200	4,800	49,000

Indirect Beneficiaries :

80.000 personnes

Catchment Population:

Link with allocation strategy :

Les activités de réponses en protection qu'INTEROS fournira en faveur des personnes affectées par l'insécurité et violations des droits humains qui prévaut dans le territoire de Nyiragongo, visera d'abord à prévenir et atténuer les risques de protection et les violations des droits humains à travers une implication communautaire des leaders et personnes affectées par la crise, puis de fournir une réponse en terme d'accompagnement juridique et un appui en cash aux personnes à besoins spécifiques. Cette intervention s'effectuera en complémentarité avec les activités opérationnelles de protection en cours financé par l'UNHCR à travers le fonds CERF et de SV qui n'arrivent pas à couvrir tous les besoins identifiés sur le terrain compte tenu de la persistance de la crise. Grâce à son approche communautaire, INTEROS dispose de staffs recrutés localement dans la zone de santé de Nyiragongo qui maîtrisent le contexte et qui ont des capacités d'adaptation rapides à l'analyse du contexte, de produire des alertes, d'identifier des personnes affectées par la crise pour une prise en charge. Conformément à l'évolution du contexte. Ces staffs sont appuyés par des équipes mobiles de protection pour répondre à la crise. Ainsi les fonds de cette allocation permettront de compléter et renforcer la réponse en cours qui cadrent avec la priorité et la stratégie de cette allocation car INTEROS est capable de réviser, réorienter et relocaliser les activités avec l'accord des bailleurs pour sauver des vies. En outre pour fournir une réponse efficace en matière de protection, INTEROS travaillera avec une approche intersectorielle en synergie avec les autres chefs de file des Clusters entre outre le cluster protection, le sous cluster VBG, le cluster abris, le cluster nutrition, les organes substantiels de la MONUSCO (BNCDH, lutte contre l'impunité, genre, protection de l'enfant) et aussi les acteurs étatiques comme la protection civile, DIVAS, DIVIGENRE, comité national de droits humains et les comités des déplacés dans les différents sites et centres collectifs.

Sub-Grants to Implementing Partners :

Partner Name	Partner Type	Budget in US\$

Other funding secured for the same project (to date) :

Other Funding Source	Other Funding Amount

Organization focal point :

Name	Title	Email	Phone
PHILIPPE ROUGIER	CHEF DE MISSION	rdc@intersos.org	+243 822 086 911

BACKGROUND

1. Humanitarian context analysis

2. Needs assessment

Dans l'objectif de s'imprégner de la situation de protection et des conditions de vie des personnes déplacées, plusieurs évaluations ont été organisées dans les zones affectées par la crise M23. INTEROS a participé à une première évaluation rapide multisectorielle (ERM) dans la zone de santé de Nyiragongo du 4 au 6 novembre 2022 (avec d'autres partenaires : Mercy Corps, NCA, OXFAM, NRC, IEDA Relief, TPO, RACONJ NORD KIVU, ADRA, APED, AIDES, OIM, ACPEJ, SCC et GSEO), et une deuxième ERM a été organisée du 5 au 9 novembre 2022 dans les zones de santé de Kayna et Kibirizi par OCHA, UNICEF et PAM, INTEROS, NRC, IRC, MEDAIR, AIDES, MIDEFHOPS, Heal Africa, AHADI RDC, MESAS, ACOPE, CEPRPOSSAN, CEAPRONUT, APETAMACO et SJFMCO (vous trouverez les copies de ces évaluations en annexe). En général, la situation sécuritaire demeure préoccupante dans les zones évaluées à cause des attaques répétées des villages allégués aux M23, assortis de violations des droits humains qui forcent des populations aux déplacements. Des cas de meurtres, enlèvements, incendies, travaux forcés violés et pillages ont été cités par les informateurs clés comme les exactions les plus récurrentes qui perturbent l'environnement protecteur des civils. Ces évaluations ont relevé que les déplacés manifestent des besoins multiples et sont exposés à plusieurs risques de protection. Il a été aussi ressorti lors des discussions organisées avec les informateurs clés que les déplacés vivent dans la peur et développent des troubles comportementaux et des traumatismes. Ceci à cause de la poursuite des affrontements, de la crainte d'être victimes des violations des droits humains et du manque d'assistance. Les informateurs clés ont aussi confirmé qu'avec la poursuite des affrontements, le nouvel afflux des déplacés crée de nouveaux besoins prioritaires à couvrir. Le niveau de vulnérabilité est élevé dans les secteurs alimentaires, d'hygiène, eau et assainissement, santé, nutrition et protection. La situation s'est empirée à cause du manque d'accès significatif aux services sociaux de base. Les déplacés vivent dans une promiscuité dans les centres collectifs et sont exposés aux intempéries du fait qu'ils ne disposent pas d'abris d'urgence. Par crainte d'être exposés aux exactions et/ou aux représailles de la part des belligérants, les déplacés limitent leurs mouvements vers les zones où ils se procurent des biens de première nécessité dans leurs milieux d'origine. Les femmes qui fréquentent le Parc National de Virunga à la recherche du bois de chauffe sont également exposées aux risques des violés, et ceci contribue à causer une dégradation du tissu socio-économique dans la zone où la

population vit essentiellement de l'agriculture. Ces différentes situations nécessitent la mise en œuvre des activités de protection pour permettre aux membres des communautés de mettre en place des mécanismes de protection pour réduire les risques des cas de violations des droits humains auxquels ils sont exposés. Il est important de répondre aux besoins prioritaires susmentionnés en termes de protection par une prise en charge psychologique et un accompagnement juridique des victimes d'abus, de fournir un appui en cash protection pour les personnes à besoins spécifiques pour répondre aux besoins non couverts par les assistances en cours, de renforcer les mécanismes communautaires de prévention des violations des droits humains, de multiplier les sensibilisations sur les droits humains, protection, PSEA et renforcer les mécanismes communautaires d'alerte, d'identification d'abus et l'orientation des victimes vers les services des prises en charge. Ceci dans le but de prévenir et atténuer les risques de protection des populations liés à l'insécurité entretenue par la crise M23, ainsi que pour permettre aux survivant(e)s d'accéder à une réponse de protection adaptée; ce qui contribuera à améliorer l'environnement protecteur et à restaurer la dignité des personnes déplacées.

3. Description Of Beneficiaries

4. Grant Request Justification

Les affrontements entre les FARDC et les éléments M23 dans les territoires de Rutshuru et Nyiragongo constituent une menace pour la protection des civils. Ils exposent les civils aux violations des droits humains et forcent des mouvements de populations, causent des cas de meurtres, enlèvements, incendies, travaux forcés, viols, pillages, coups et blessures dans ces zones affectées par les conflits. La protection des civils demeure donc une véritable préoccupation du fait de la persistance de l'insécurité qui accroît la vulnérabilité de la population et perturbe l'environnement protecteur. Les déplacés qui se trouvent dans les zones de santé de Nyiragongo, Kibirizi, Bambu, Birambizo, Binza, Mweso, Rwanguba manifestent des besoins divers en terme de renforcement de l'environnement protecteur, des moyens de subsistance, et d'accès aux services de prise en charge. Il y a alors une nécessité d'une réponse rapide, appropriée, coordonnée et adéquate en protection. Ainsi, pour contribuer à l'amélioration de l'environnement protecteur, INTERSOS, par son expertise, développera un programme de protection générale dans le but de prévenir et atténuer les risques de protection, améliorer l'accès des survivant(e)s des violations des droits humains aux services de prise en charge. Un renforcement des mécanismes communautaires de prévention des cas de violations des droits humains sera effectif. Les victimes d'abus bénéficieront d'un accompagnement juridique conformément aux capacités dont dispose INTERSOS pour la prise en charge holistique des victimes des violations des droits humains. Des activités de prévention seront aussi organisées dans les zones ciblées à travers les sensibilisations sur les droits humains, VBG, protection, PSEA, redevabilité etc. Dans le cadre de la coordination et complémentarité, outre la réponse fournie par INTERSOS, des cas identifiés dont INTERSOS ne dispose pas la réponse seront orientés/référés vers d'autres structures. L'analyse régulière et le suivi de la situation de protection seront conduits et des produits de monitoring seront rédigés (analyses, notes, alertes...). Les besoins en protection identifiés seront communiqués aux acteurs humanitaires concernés (clusters, COHP etc.) pour leur permettre de prendre des actions appropriées pour y apporter des réponses. Grâce à son approche communautaire et celle basée sur le droit, INTERSOS dispose d'une expertise de travail pour la prévention des violations des droits humains, renforcement des membres des structures communautaires de protection et appui aux personnes avec des besoins spécifiques en cash qui cadre avec la stratégie protection de cette allocation. INTERSOS dispose d'une bonne stratégie de mise en œuvre des projets au Nord Kivu et travaille en synergie avec plusieurs partenaires dans le cadre de la protection et VBG grâce à sa collaboration avec le HCR, FHRDC, SV (ainsi qu'avec PAM, UNICEF, UNFPA dans les autres Provinces de Sud Kivu et Ituri). Pour la mise en œuvre de ce projet, l'assistance sera fournie selon les besoins, sans discrimination et dans la transparence. INTERSOS est présent dans la zone santé ciblée à travers le projet de monitoring de protection financé par UNHCR et VBG financé par Stichting Vluchteling. Cette expérience est un atout pour poursuivre et renforcer les interventions dans la zone. En termes de capacités opérationnelles, au-delà du bureau de Goma, INTERSOS dispose des staffs dans les aires de santé Kanyaruchinya, Kibati, Muningi et Mudja avec une bonne connaissance de la zone. Les cas des VBG identifiés dans le cadre de ce projet seront orientés pour une prise en charge dans le cadre de la complémentarité par l'appui du projet financé par Stichting Vluchteling.

5. Complementarity

LOGICAL FRAMEWORK

Overall project objective

Contribuer à l'amélioration de l'environnement protecteur des personnes déplacées et membres de la communauté hôte affectées par la crise M23 dans la zone de santé de Nyiragongo à travers le renforcement des mécanismes de surveillance/suivi de la situation de protection pour que les incidents de protection soient documentés, rapportés et référés vers les services de prise en charge; à travers l'accompagnement juridique, la réduction et/ou prévention des incidents et risques de protection; la prévention des risques des VBG; l'amélioration de l'accès des victimes aux services de prise en charge essentiels et l'appui des personnes à besoins spécifiques.

Protection		
Cluster objectives	Strategic Response Plan (SRP) objectives	Percentage of activities
2022-SSO1.5 : L'accès aux services de prise en charge de 1,3M de pers. affectées par des incidents de protection liés à la crise humanitaire (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, pers. en situation de handicap, pers. déplacées et retournées) est assurée et les mécanismes de prévention des risques de protection sont renforcés	SO1: La réponse multisectorielle permet de couvrir les besoins vitaux de 8,8 millions de personnes afin de préserver leur intégrité physique et mentale	40
2022-SSO1.5 : L'accès aux services de prise en charge de 1,3M de pers. affectées par des incidents de protection liés à la crise humanitaire (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, pers. en situation de handicap, pers. déplacées et retournées) est assurée et les mécanismes de prévention des risques de protection sont renforcés	SO2: La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personne	60

Contribution to Cluster/Sector Objectives : La mise en œuvre de ce projet contribuera à l'atteinte des objectifs du cluster protection. Ceci en associant les activités de la protection générale, d'appui aux personnes à besoins spécifiques par le cash, le renforcement des capacités des structures communautaires de protection pour mitiger les risques de protection auxquels ils sont exposés. Cette combinaison d'activités permettra de prévenir et atténuer les risques de protection liés à l'insécurité causée par la crise du M23 et d'améliorer la prise en charge des victimes d'abus. En ce qui concerne la protection générale, elle consistera à faire un suivi permanent de la situation de protection pour s'assurer que les incidents de protection soient documentés et rapportés. Elle consistera aussi à alerter sur la situation de protection afin que les besoins de protection identifiés soient rapportés aux acteurs humanitaires concernés pour leur permettre de déclencher des mécanismes de réponses, de mobiliser des fonds pour les assistances et/ou effectuer des plaidoyers auprès des acteurs étatiques pour qu'ils s'impliquent activement à renforcer le mécanisme de protection des civils. Dans cette optique, les communautés seront sensibilisées sur la protection, les droits, le VBG, le PSEA, le mécanisme d'autoprotection, l'élaboration des plans de protection communautaire et la redevabilité. En outre, les victimes d'abus identifiées bénéficieront d'une prise en charge psychosociale et d'un accompagnement juridique. S'agissant de la protection communautaire, elle consistera à redynamiser et soutenir les structures communautaires de protection pour qu'elles soient en mesure d'identifier les menaces auxquelles font face les populations et de mettre en place des mécanismes pour les prévenir et les mitiger. Elles mèneront des actions pour réduire les menaces de protection et pour en atténuer les conséquences. Le cash protection consistera à établir en collaboration avec les déplacés et leaders communautaires des critères de sélection des personnes à besoins spécifiques selon les normes en vigueur pour qu'elles bénéficient d'une assistance en cash pour renforcer la protection des ménages vulnérables. Pour s'assurer que l'assistance en cash soit inclusive et respecte les principes directeurs transversaux de la protection, des critères de vulnérabilités claires seront définis pour un ciblage inclusif, participatif et sur. INTERSOS s'assurera d'impliquer la communauté de tout le processus du ciblage et de distribution et les faire participer. Afin de mitiger les risques, des dispositions seront prises à travers une approche participative pour éviter d'exposer les populations bénéficiaires à des risques. Le transfert d'argent par mobile aux bénéficiaires leur permettront de subvenir à certains de leurs besoins prioritaires non couverts par les assistances en cours (favoriser l'accès aux denrées alimentaires de base afin de contribuer à l'amélioration et à la diversité alimentaire des ménages bénéficiaires., assurer les soins médicaux non couverts par les assistances en cours, acheter certains biens du ménagers). INTERSOS à travers les formations et appui aux structures communautaires pour que les activités du projet et les résultats ne s'arrêtent pas avec la fin du projet.

Outcome 1

Contribuer à l'amélioration de l'environnement protecteur de 135.000 personnes (50.200 hommes, 50.100 femmes, 14.400 garçons et 19.300 filles) dans la zone de santé de Nyiragongo grâce au renforcement des mécanismes communautaires de prévention, d'atténuation des violations des droits humains, la surveillance et le suivi de la situation de protection, l'appui aux personnes avec des besoins spécifiques.

Output 1.1

Description

Les mécanismes communautaires de prévention, d'atténuation des violations des droits humains y compris des VBG et le suivi de la situation de protection et tensions communautaires de 135.000 personnes (50.200 hommes, 50.100 femmes, 14.400 garçons et 19.300 filles) sont identifiés et renforcés dans la zone de santé de Nyiragongo avant le juillet 2023.

Assumptions & Risks

1° Les Hypothèses

- Les membres des communautés exposés aux risques de protection acceptent l'intervention.
- Les opérations militaires ainsi que les affrontements n'empêchent pas la mise en œuvre des activités du projet.
- Les autorités locales, militaires et administratives permettent un accès humanitaire.
- Le climat y compris le catastrophe naturel (volcan) ne détériore pas l'accès physique aux zones de santé ciblées.
- La situation sécuritaire reste stable et l'accès humanitaire est possible.
- Les communautés affectées par la crise et les membres de la communauté hôte ont la volonté et sont capable de collaborer avec INTERSOS.

2° Risques

- Les membres des communautés exposés aux risques de protection s'opposent à l'intervention.
- Les opérations militaires et intensification des affrontements dans les zones d'intervention avec limitation d'accès.
- Le conflit armé entre FARDC, les groupes armés locaux et M23 perturbe la sécurité dans les zones du projet.
- L'éruption volcanique dans les zones d'intervention.
- La situation pandémique liée au Covid 19 s'aggrave.

3.Mitigation

- INTERSOS renforcera la communication et échange avec les membres de la communauté pour rassurer son acceptation en se basant des principes humanitaires.
 - INTERSOS travaillera en étroite collaboration avec DIVAS et DIVIGENRE, les structures communautaires de protection afin de garder une force de travail sur place même lorsqu'il serait forcé à quitter la zone à cause de l'insécurité.
 - A court terme, analyse contextuelle rapide et mettre les staffs à l'abri, activation de l'arbre de communication pour hibernation, relocalisation ou évacuation et à long terme, Suivre les SOP (procédures standards opérationnelles), Formation et briefing de tous les staffs pouvant être déployés sur les zones d'insécurité, etc.
 - INTERSOS renforcera la sensibilisation sur l'observation et respect strict aux mesures barrières.
- INTEROS observe et suit les recommandations de la surveillance sismique de l'observatoire volcanologiques.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Protection	# de leaders communautaires/points focaux formés, équipés et installés désagrégés par âge / sexe / handicap	450	350	0	0	800
Means of Verification : Liste de présences, Tdr, rapport des formation et photos des activités							
Indicator 1.1.10	Protection	Nombre du personnel de projet formé sur la PEAS	6	5			11
Means of Verification : Rapport de formation							
Indicator 1.1.11	Protection	Pourcentage de sites atteints avec du matériel de communication sur la PEAS, comment signaler/reporter et comment accéder à une assistance centrée sur les survivants (par type de matériel de communication sur PEAS élaboré pour chaque groupe de population identifié).					80
Means of Verification : rapport des sensibilisation							
Indicator 1.1.12	Protection	Nombre des leaders communautaires formes sur la PSEA	60	60			120
Means of Verification : Rapport des formations ,listes des presences des participants ,photo							
Indicator 1.1.13	Protection	# Personne ayant bénéficié d'une séance de sensibilisation sur la cohabitation pacifique désagrégé par âge / sexe / handicap.	20,200	31,300	5,100	9,000	65,600
Means of Verification : Rapport des sensibilisations ,photo,							
Indicator 1.1.14	Protection	Nombre des leaders communautaires et autorités locales ayant participé à la cérémonie du lancement du projet dans les zones de santé ciblées.	40	40	10	10	100
Means of Verification : Rapport du lancement ,photo							
Indicator 1.1.15	Protection	Nombre des leaders communautaires et autorités locales ayant participé à la cérémonie du cloture du projet dans la la zone de santé de Nyiragongo.	40	40	10	10	100
Means of Verification : rapport ,photos							
Indicator 1.1.16	Protection	Nombre des structures communautaires appuyés					4
Means of Verification : rapports ,photos ,liste							

Indicator 1.1.17	Protection	Nombre des personnes formées sur la cohabitation pacifique et l'éducation à la paix	100	100				200
Means of Verification : rapport de formation ,liste ,photo								
Indicator 1.1.2	Protection	Nombre de personne ayant bénéficié d'une séance de sensibilisation sur les droits des personnes désagrégées par âge/genre/ handicap	20,200	31,300	5,100	9,000		65,600
Means of Verification : Rapport des sensibilisation ,images								
Indicator 1.1.3	Protection	Nombre de structure communautaire de protection identifié, redynamisé et appuyé pour mener les activitée protection .						4
Means of Verification : Rapport de formation ,liste des participants ,images								
Indicator 1.1.4	Protection	Nombre des plans de protection communautaire incluent la cartographie des services des prises en charge d'abus élaborés et vulgarisés						4
Means of Verification : Plan de protection commautaire								
Indicator 1.1.5	Protection	Nombre de personnes atteintes par le monitoring protection (personnes à risque de protection dans les zones couvertes par le monitoring de protection) désagrégé par âge/genre/handicap	50,200	50,100	15,400	19,300		135,000
Means of Verification : Rapport des sensibilisations , photos ,note protection								
Indicator 1.1.6	Protection	Nombre des notes d'analyses de la situation humanitaire et de protection dans la zone de santé ciblée produits et partagés						12
Means of Verification : Note de protection								
Indicator 1.1.7	Protection	Nombre des déplacés et membres de la communauté hôte ayant bénéficiés d'un accompagnement psychologique	20	80	30	70		200
Means of Verification : Fiche des prises en charge ,rapport d'ecoute								
Indicator 1.1.8	Protection	# Déplacés, retournés et communautés hôtes ayant bénéficié de l'accompagnement juridique désagrégés par âge / sexe / handicap	10	80	20	90		200
Means of Verification : Rapport ,fiche des prises en charge								
Indicator 1.1.9	Protection	Nombre des cliniques juridiques subventionné pour assurer un accompagnement juridique et judiciaires des personnes déplacées internes et communauté hôtes victimes des violations des droits humains.						1

Means of Verification :

Activities

Activity 1.1.1

Organiser 8 sessions des formations en faveurs des 800 (450 hommes ,350 femmes y compris 80 personnes vivant avec handicap.) leaders communautaires et points focaux sur le monitoring de protection, les mécanismes d'identification et le référencement des victimes des violations des droits pour une prise en charge multisectorielle, la protection, les droits humains et l'élaboration des plans de protection communautaires. Chaque session sera composée des 100 participants sélectionnés parmi les leaders communautaires et les points focaux choisis en collaboration avec la communauté.

Ceci en raison des 1 sessions par aire de santé ciblées(kanyaruchinya, Kibati,Muninging et Mudza) de la zone de santé de Nyiragongo.

Ces sessions des formations seront organisées en collaboration avec les structures Etatiques (Protection civile, Division des Affaires Sociales et Division du Genre, autorités locales) et incluant des modules surs:

- les notions clés de la protection et les droits humains, le VBG
- la méthodologie d'identification des victimes des violations des droits humains
- l'importance de référencement et des prises en charge des victimes des violations des droits humains
- La PEAS incluant la définition, les différents types et les façons de signaler/reporter les cas
- D'autres thèmes pourront être choisis en fonction de contexte et selon l'ampleur/fréquences des cas des violations des droits humains collectés et documentés dans la zone.

Chaque séance sera clôturée par l'élaboration d'un plan de protection communautaire, un engagement communautaire et un plan de suivi de l'engagement. Les staffs dédiés pour ce projet seront appuyés dans le cadre des sensibilisations non seulement par les membres des structures communautaires, mais aussi avec ceux du projet SV et protection du fonds CERF à travers le HCR.

Activity 1.1.2

Organiser 16 campagnes de sensibilisations sur les droits des personnes à travers le théâtre participatif dans la zone de santé de Nyiragongo. (en raison de 4 représentation scénique par aire de santé).

Cette activité sera réalisée en collaboration avec des troupes locales dans le but de permettre aux personnes ciblées de connaître leurs droits fondamentaux, de rapporter les violations et pour prévenir les menaces de protection dans le but de renforcer la protection. Les thématiques liés aux droits humains, protection, VBG, ect seront développés conformément au contexte de la zone. Ces campagnes seront soutenues par des sensibilisation par groupe et des masses organisées par les animateurs de protection hebdomadairement dans la zone de santé ciblées 20.200 hommes ,31300 femmes ,5100 garçons et 9000 filles parmi lesquelles l'on compte 15040 personnes vivant avec handicap seront atteints par les sensibilisations

Activity 1.1.3

Identification et redynamisation des 4 structures communautaires de protection constitués des leaders communautaires /autorités locales et les membres de la communauté.

Globalement, les structures s'impliqueront pour identifier les principales menaces auxquelles font face les communautés et pour trouver le meilleur moyen par les mécanismes communautaires de protection pour prévenir et /ou mitiger tout en collaborant avec les autorités locales. Ces structures recevront un appui financier mensuel pour assurer leur fonctionnement (achat crédit de communication, papeterie bureau). Chaque structure communautaire est constituée d'au moins 10 membres pour mener les activités dans la zone de santé de Nyiragongo. en raison d'une structure par aire de santé ciblée. En plus de l'appel d'offre lancé, le choix de ces structures tiendra compte de sa présence sur terrain.

Activity 1.1.4

Organiser 4 séances d'élaboration des plans de protection communautaire dans la zone de santé de Nyiragongo.

Dans chacune des aires de santé ciblées un plan de protection communautaire sera élaboré par les leaders communautaires en collaborations avec les autorités locales en intégrant la cartographie des services des prises en charge existant dans les communautés. Ces plans seront mis à jour selon l'évolution du contexte sécuritaire et de protection dans la zone. Globalement il comportera les menaces récurrentes de protection par zone, les lieux et heures où elles sont plus enregistrées, les auteurs présumés et les mécanismes communautaires pour mitiger ces menaces et empêcher les risques pour la protection au sein de leur environnement et à y répondre. Pour cela, ils seront par la suite vulgarisés, tout en indiquant où se rendre au cas où on est victime d'abus. Cela par la vulgarisation de la cartographie des services des prises en charge existant. Chaque séance d'élaboration regroupera au total une représentativité communautaire de 40 personnes .la communauté et renforcent ses capacités, tout en développant des plans d'action solides Elles auront comme objectifs de transmettre aux membres de la communauté les informations sur les services disponibles vers lesquels les personnes ayant été confrontées à des violences et /ou ont été victimes d'abus à des abus, ainsi que les personnes ayant besoin d'une protection, peuvent être orientées. Ces cartographies ont été élaborées en collaboration avec les membres des structures de protection communautaire (SPC), parallèlement à leur analyse de la protection. Ces cartographies servaient de base aux activités de référencement, de sensibilisation, de plaidoyer et éventuellement de soutien matériel pour l'accès aux services. Tout comme leur disponibilité, la sécurité et la qualité des services

Activity 1.1.5

Organiser des campagnes des sensibilisations sur les thématiques et messages et liés au monitoring de protection qui atteindra 50.500 hommes, 50.100 femmes, 14.400 garçons et 19.300 filles.

Au total 8 campagnes seront réalisées avec l'appui des membres des structures communautaires et leaders communautaires avec l'apport technique des staffs d'INTERSOS.

Activity 1.1.6

Produire et partagés 12 notes d'analyses sur situation humanitaire et de protection de la zone de santé Nyiragongo .

Ces notes n'auront pas des couts car elles seront produites par les agents de protection qui sont affectées /basées dans les aires de santé ciblées qui effectuent le monitoring permanent de la situation humanitaire et de protection.

Elles auront pour objectifs de présenter à la communauté humanitaire l'évolution permanente de la situation humanitaire et de protection dans la zone de santé de Nyiragongo. affectées par les conflits ,analyser l'évolution de la situation sécuritaire et ses effets sur la protection de civils ; dégager les tendances du mouvement de populations et mettre à jour les statistiques y afférents et évaluer les besoins urgents de personnes déplacées internes en termes de protection, analyser les capacités existantes et ressortir les gaps. Elles seront produites sur une fréquence bihebdomadaire Les conclusions et recommandations de ces notes permettront aux acteurs de prendre des actions pour améliorer la situation de protection des civils dans les zones affectées par la crise du M23.

Activity 1.1.7

Assurer la prise en charge des personnes déplacées internes affectées par le conflit à travers des suivi psychologiques qui seront effectués par le agents psychosociaux avec l'appui du psychologue qui va prendre le relais pour les cas les plus complexes.

L'activité de l'assistance psychologique n'est pas budgétisée par le fait qu'elle s'effectuera par les agents psychosociaux du projet en cours avec l'appui des psychologues du projet SV exécuté par INTERSOS dans la zone. Dans ce cadre, les victimes identifiées présentant des troubles des comportement/psychiques et ayant subi des chocs liés à la crise, bénéficieront d'un accompagnement dans des points d'écoute existants. Ceci pour leur permettre de retrouver la force psychique pour survivre et se reconstruire. Ces points serviront également comme endroits des thérapies communautaires où les victimes partageront leurs vécues et échanger. Dans ce point, les victimes reviendront pour répondre à des rendez-vous pour les aider à surmonter les difficultés et problèmes qu'elle connaît sur les plans psychologiques. Cela peut notamment prévenir l'aggravation de sa détresse émotionnelle et renforcer sa capacité à se reconstruire et surmonter le traumatisme. Par exemple, en cas de stigmatisation, la victime pourra obtenir de l'aide afin de comprendre comment vivre et réagir face aux réactions de son entourage et de sa communauté.

Les personnes présentant des troubles des comportement/psychiques et ayant subi des chocs liés à la crise seront identifiées par les agents psychosociaux avec l'appui des membres des structures communautaires. Après consentement, elles bénéficieront d'un accompagnement psychologique dans le but de réduire les troubles et les impacts psychosociaux liés aux conséquences des violations dont elles ont été victimes. Cela pour qu'elles reprennent un mode de vie normal tout en gérant et en apprenant à vivre avec ce qui s'est passé de la façon la moins perturbante possible, à retrouver leur capacité de résilience et à développer des mécanismes de défense constructifs. Les membres des structures communautaires effectueront des sensibilisations sur l'importance de la prise en charge psychologique, ils vulgariseront une cartographie des services de prise en charge disponibles et ils identifieront les cas pour orientation rapide vers les structures de prise en charge et/ou les APS. Les agents psycho-sociaux accompagneront les survivants en suivant les normes, tout en évitant de les exposer et en garantissant la confidentialité. Les écoutes s'effectueront au cas par cas dans des endroits sûrs et sécurisés en suivant toute les étapes de la prise en charge psychologique selon le protocole nationale (accueil, écoute, rendez- vous, suivi, médiation, référencement, contre référencement, constitution des dossiers des cas/fiches) jusqu'à la clôture du dossier/atteinte du niveau de la résilience par la victime.

Activity 1.1.8

Assurer un accompagnement juridiques et judiciaires 200 personnes déplacées internes et communauté hôtes victimes d'abus de violations de droits humains ou survivantes de VBG à travers une clinique juridique qui sera identifier dans la zone. Cet accompagnement se fera selon la volonté des personnes victimes.

Un appel de partenariat s'effectuera pour la sélection de la clinique juridique et /ou la reconduction du partenaire actuel après évaluation. Il s'agira de faciliter l'accès à la justice des survivantes de VBG dans le cadre de la lutte contre l'impunité Les membres de la clinique juridiques en collaboration avec les staffs du projet participeront aux activités des sensibilisations sur l'importance de la prise en charge juridique et judiciaire, la vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux de protection de droits de la femme. Ils feront des plaidoyers sur L'assistance judiciaire consiste à l'assistance directe et complète des survivantes des violences sexuelles,

Activity 1.1.9

Subventionner une clinique juridique pour l'accompagnement et le soutien juridique et judiciaire aux victimes d'abus.

Une clinique juridique recevra mensuellement une subvention de 500 dollars. Il s'agira de faciliter l'accès à la justice aux victimes des violations des droits humains dans les aires de sante ciblées afin de restaurer leurs droits et dignité. La clinique juridique recevra les victimes d'abus, fournira des orientations et conseils juridiques gratuits, accompagnera les victimes pour porter plainte si elles le souhaitent. Les membres de la clinique juridiques en collaboration avec les staffs du projet participeront aux activités des sensibilisations sur l'importance de la prise en charge juridique et judiciaire, la vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux de protection de droits humains. Ils feront aussi des plaidoyers sur l'assistance judiciaire, qui consiste à l'assistance directe et complète des survivantes des violences sexuelles auprès des juridictions et/ou autres acteurs dans la zone. Chaque fin du mois les fiches de suivi des cas et les rapports seront remis chez INTERSOS.

Activity 1.1.10

Organiser une session de formation des staffs sur la PSEA.

Une formation de deux jours regroupera les staffs dédiés dans le but qu'ils prennent conscience des risques afin de mieux les prévenir et empêcher leur occurrence pour mieux renforcer la protection des bénéficiaires. 11 staffs participeront à cette formation dont 1 chef de projet ,1 officier principal de protection ,1 assistant protection ,4 animateurs et 4 APS. Elle consistera sur les généralités sur la PSEA, comment prévenir l'exploitation et les abus sexuels sur la population locale et déplacée, les normes et code de conduite en matière d'exploitation et d'abus, comment signaler l'exploitation et les abus sexuels et comment assurer la prise en charge des victimes

Activity 1.1.11

Organiser des formations sur les PSEA en faveur de 200 leaders communautaires en raison de 50 leaders par aire de santé de la santé de Nyiragongo.

Cette formation renforcera la protection des populations affectées pour prévenir et réagir aux exploitations et abus sexuels, de renforcer les mécanismes des dénonciation/plaintes et de référencement des victimes vers les services de prise en charge. Les leaders communautaires capacités s'engageront et s'impliqueront pour sensibiliser les autres membres de la communauté sur la PSEA, les conséquences le mécanisme de référencements et les procédures de signalement des cas d'EAS.

Activity 1.1.12

Organiser 12 campagnes des sensibilisations sur la cohabitation à travers le théâtre participatif dans la zone de santé de Nyiragongo (en raison de 3 présentations scéniques par aire de santé ciblées).

Cette activité sera réalisée en collaboration avec des troupes locales sur la cohabitation pacifique, les mécanismes communautaires de prévention et transformation des conflits. Cette activité permettra aussi une analyse qui inclura la compréhension des enjeux de la cohabitation pacifique. Elles permettront d'influencer de manière constructive sur la cohésion sociale entre les déplacées et les membres de la communauté hôte.

Activity 1.1.13

Organiser la cérémonie du lancement du projet dans la zone de santé de Nyiragongo
Les autorités locales, leaders communautaires et parties prenantes seront conviés à la cérémonie du lancement. Lors de cette cérémonie, INTERSOS présentera les objectifs du projet, les bénéficiaires, les parties prenantes, la durée du projet, le Fonds humanitaire /RDC, l'approche communautaire et celle basée sur le droit du projet et l'appel pour l'implication active des membres de la communauté. Cette activités regroupera 100 leaders communautaires .

Activity 1.1.14

Organiser la cérémonie de la clôture du projet dans la zone de santé de Nyiragongo

Les autorités locales, leaders communautaires et parties prenantes seront encore conviés à la cérémonie de la clôture. Il sera question de présenter les résultats du projet, les défis, les histoires de succès, recommandations et de remercier les parties prenantes .Un accent sera mis pour que les autorités continuer d'accompagner les membres des structures communautaires pour la pérennisation du projet. Cette activités regroupera 100 leaders communautaires .

Activity 1.1.15

Assurer l'appui financier mensuel a 4 structures communautaires de protection.

Ces structures recevront un appui financier mensuel de 200 \$ pour assurer leur fonctionnement (achat crédit de communication, papeterie bureau). Chaque structure communautaire est constituée de 40 membres pour mener les activités dans la zone et dispose des points focaux. Elles mèneront les activistes de protection communautaire dans le but de mitiger les risques de protections auxquels les civils sont exposés. Ils identifieront les victimes d'abus, effectueront les orientations des victimes vers les services des prises en charge, effectueront le plaidoyer de proximité, des sensibilisations, alertes, plan de protection communautaire, cartographie de service des prises en charge.

Activity 1.1.16

Organiser des séances de formation sur la cohabitation pacifique et l'éducation à la paix

200 personnes seront formées sur la cohabitation pacifique et l'éducation a la paix en raison de 50 personnes par aire de santé Elle visera de promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre les autochtones et les déplacés. Cela pour contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à la paix.

Outcome 2

Contribuer au renforcement de la protection et la dignité de 3300 personnes en besoins spécifiques (1000 hommes ,1700 femmes ,200 garçons et 400 filles) dans la zone de santé de Nyiragongo grâce à un appui en cash protection .

Output 2.1

Description

3300 personnes (1000 hommes, 1700 femmes ,200 garçons et 400 filles) sont appuyées en cash avant juillet 2023 leur protection et dignité renforcée.

Assumptions & Risks

1° Les Hypothèses

- Les membres des communautés exposés aux risques de protection acceptent l'intervention.
- Les opérations militaires ainsi que les affrontements n'empêchent pas la mise en œuvre des activités du projet.
- Les autorités locales, militaires et administratives permettent un accès humanitaire.
- Le climat y compris le catastrophe naturel (volcan) ne détériore pas l'accès physique aux zones de santé ciblées.
- La situation sécuritaire reste stable et l'accès humanitaire est possible.
- Les communautés affectées par la crise et les membres de la communauté hôte ont la volonté et sont capable de collaborer avec INTERSOS.
- L'assistance en transfert monétaire n'attire pas la convoitise des autorités gouvernementales et des forces hostiles ;
-

2° Risques

- Les membres des communautés exposés aux risques de protection s'opposent à l'intervention.
- Les opérations militaires et intensification des affrontements dans les zones d'intervention avec limitation d'accès.
- Le conflit armé entre FARDC, les groupes armés locaux et M23 perturbe la sécurité dans les zones du projet.
- L'éruption volcanique dans les zones d'intervention.
- La situation pandémique liée au Covid 19 s'aggrave.
- L'assistance en transfert monétaire attire pas la convoitise des autorités gouvernementales et des forces hostiles ;
-

3. Mitigation

- INTERSOS renforcera la communication et échange avec les membres de la communauté pour rassurer son acceptation en se basant des principes humanitaires.
- INTERSOS travaillera en étroite collaboration avec DIVAS et DIVIGENRE, les structures communautaires de protection afin de garder une force de travail sur place même lorsqu'il serait forcé à quitter la zone à cause de l'insécurité.
- A court terme, analyse contextuelle rapide et mettre les staffs à l'abri, activation de l'arbre de communication pour hibernation, relocalisation ou évacuation et à long terme, Suivre les SOP (procédures standards opérationnelles), Formation et briefing de tous les staffs pouvant être déployés sur les zones d'insécurité, etc.
- INTERSOS renforcera la sensibilisation sur l'observation et respect strict aux mesures barrières.
- INTERSOS observe et suit les recommandations de la surveillance sismique de l'observatoire volcanologiques.
- Le plan de sécurité de la mission est régulièrement mis à jour et un suivi de la situation sécuritaire est effectué en permanence y compris l'analyse do no harm .

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.1.1	Protection	Nombre d'évaluation des besoins spécifiques que présentent les personnes dans les aires de santé ciblées					1
Means of Verification : Rapport des missions							
Indicator 2.1.2	Protection	Nombre de mission d' Identification, sélection des bénéficiaires et /ou harmonisation de la liste des personnes en besoins spécifique existante.					2
Means of Verification : Rapport des missions							
Indicator 2.1.3	Protection	Nombre des séances des sensibilisations organisées sur les modalités d'assistance et utilisation de l'assistance cash .					4
Means of Verification : rapport des sensibilisations ,images							
Indicator 2.1.4	Protection	Nombre de personnes avec des besoins spécifiques identifiées et appuyées.	1,000	1,800	200	450	3,450
Means of Verification : Rapport de distribution							
Indicator 2.1.5	Protection	Nombre de missions post distribution Organisées.					1
Means of Verification : Rapport de la mission							
Indicator 2.1.6	Protection	Pourcentage de sites atteints avec du matériel de communication sur la PEAS, comment signaler/reporter et comment accéder à une assistance centrée sur les survivants (par type de matériel de communication sur PEAS élaboré pour chaque groupe de population identifié).					80
Means of Verification : rapport des sensibilisation							

Activities

Activity 2.1.1

- Organiser la mission d'évaluation des besoins spécifiques que présentent les personnes dans les aires de santé ciblées

INTERSOS organisera une évaluation multisectorielle afin d'analyser les besoins spécifiques des populations vulnérables affectées par la crise dans les aires de santé ciblées. Les leaders communautaires, les informateurs clés et les membres des comités des déplacés seront consultés lors de cette mission. Les points de vue de toutes les couches sociales seront pris en compte en tenant compte d'une représentativité selon le genre, sexe et diversité. Les résultats de cette évaluation seront comparés aux critères standards des vulnérabilités existant et serviront pour établir les conditions de sélection des bénéficiaires

Activity 2.1.2

Organisation une mission Identification, sélection des bénéficiaires et /ou harmonisation de la liste des personnes en besoins spécifique existante.

INTERSOS mènera 2 missions d'identification des personnes en besoins spécifiques dans les aires de santé de la zone de santé de Nyiragongo. Cette identification se basera sur les critères de sélection établis lors de la mission initiale. Au cas où une liste existe déjà dans la zone, INTERSOS organisera une réunion d'harmonisation et validation avec l'acteur qui la gère (par exemple OIM),

Activity 2.1.3

Organiser 4 séances des sensibilisations sur les modalités d'assistance et utilisation de l'assistance cash

INTERSOS organisera dans les aires de santé ciblées 4 séances des sensibilisations sur les modalités d'assistance et utilisation de l'assistance cash. Les messages seront traduits en langue locale en respectant les croyances, langues, attitudes et traditions des ménages cibles. Un accent sera mis sur la bonne gestion financière de l'argent

Activity 2.1.4

Fournir un appui/ transfert monétaire inconditionnel en cash pour les personnes en besoins (1000 hommes , 1700 femmes , 200 garçons et 400 filles) .

spécifiques ciblés Cette assistance permettra aux personnes à besoins spécifiques les plus vulnérables de recevoir un appui en cash transfert inconditionnel d'une valeur de 35 dollars. Elle contribuera à renforcer la protection des ménages vulnérables pour subvenir à leurs besoins en protection non couverts par les assistances en cours. Ainsi ces personnes couvriront à certains de leurs besoins prioritaires non couverts par les assistances en cours (favoriser l'accès aux denrées alimentaires de base afin de contribuer à l'amélioration et à la diversité alimentaire des ménages bénéficiaires. 4. Une évaluation au préalable de la situation sécuritaire de la zone et analyse de no harm sera faite. INTERSOS insistera sur vérification de la preuve d'enregistrement par une liste , la confirmation de l'identité du bénéficiaire par une pièce d'identité et /ou témoignage des autorités locales /comités des déplacés et la signature par le bénéficiaire et Marquage sur la liste (Preuve de réception du cash) .Les plaintes et réclamations seront gérées par le bureau des gestions des plaintes .

Activity 2.1.5

Organiser une mission post distribution

1 mission post distribution sera organisée dans les aires de santé ciblées dans le but de mesurer la satisfaction des bénéficiaires de l'opération. Leurs points de vue sur l'assistance s'ils ont pris des informations à temps sur l'organisation de l'assistance, le temps de parcours pour rejoindre le site de distribution, le temps d'attente pour recevoir leurs coupons, leur degré de satisfaction concernant la distribution et s'ils ont reçu les informations sur le mécanisme de gestion des plaintes. Elles permettront d'apporter des mesures correctrices d'une intervention sur l'autre. Elle portera aussi sur l'impact des activités sur les ménages bénéficiaires et leur protection / dignité

Activity 2.1.6

organisation des séances des sensibilisations sur la PSEA .

Afin d'accroître la redevabilité et de renforcer les mécanismes PSEA. Lors des activités de préparation et assistance en cash INTERSOS transmettra les messages sur la protection et la prévention contre les abus et exploitations sexuelles y compris la fraude. Les mécanismes des signalements et le canal d'assistance aux victimes seront vulgarisés (numéro vert réseau PSEA , boîtes des plaintes , numéro vert UNFPA ect, partagera l'email de contact du FH RDC (cbcf-rdc-reques@un.org), le numéro vert FHRDC (0818900039) et celui du réseau du signalement PSEA (495555)). INTERSOS s'assurera que 80 % des sites ont été atteints par les messages vu la sensibilité de l'assistance cash.

Additional Targets :

M & R

Monitoring & Reporting plan

INTERSOS soumettra un plan de travail détaillé pour permettre un bon suivi. Ce plan combinera celui des activités du projet et le budget. L'outil PAT développé par INTERSOS permet de effectuer un bon monitoring dans ce cadre. En plus du PAT, des rapports périodiques sur l'avancement des activités (rapports hebdomadaires, mensuels, note de protection) intégrant l'état des dépenses. Les différents rapports sur la situation humanitaire et de production produits seront partagés au niveau du COHP et clusters pour que les acteurs concernés déclenchent le processus des réponses. Des réunions régulières seront organisées avec les staffs pour évaluer l'état d'avancement des activités, identifier les lacunes pour mettre en place les mécanismes pour y remédier. Modalités des distributions cash par INTERSOS :

Après harmonisation et validation de la liste des bénéficiaires, les personnes en besoins spécifiques bénéficieront d'un transfert monétaire inconditionnel par mobile pour recevoir la quantité ou la valeur correspondante est créditée de 35 USD. INTERSOS s'assurera que les bénéficiaires obtiennent le montant net par la prise en charge des frais de transfert par l'entremise d'une mise maison de transfert. Par ce moyen l'assistance monétaire fournie qui lui permettra d'accéder directement (ou par l'entremise d'un partenaire pour les mineurs) au cash. Ce montant lui permettra d'obtenir les biens non fournis par les acteurs dans la zone. Pour garantir une bonne redevabilité et éviter les tensions dans la communauté, le travail de sensibilisation des bénéficiaires sera fait par INTERSOS conformément aux critères et aux indications. Les membres de la communauté (leaders communautaires, les comités de déplacés, des familles hôtes et/ou les autorités locales seront impliqués en amont et les critères des vulnérabilités définis. Les analyses de no harm s'effectueront y compris l'évaluation de la situation humanitaire et sécuritaire de la zone du projet dans le cadre d'une bonne préparation et collaboration/coordination. INTERSOS s'assurera du suivi de la remise des paiements aux bénéficiaires et leur certification sur vérification

de la preuve d'enregistrement, confirmation de l'identité du bénéficiaire par les autorités locales, par les services prenants, suivi post distributions /transfert sur la satisfaction des bénéficiaires concernant les distributions. Un accent sera mis pour la gestion des plaintes reçues. Notons que les bénéficiaires seront sensibilisés sur les mécanismes de mitigation des différents risques de protection par exemple, attaques, vols – y compris à main armée, agressions sexuelles, intimidation) menaçant leur protection avant la distribution et après. Des discussions avec les bénéficiaires sur les risques qu'ils perçoivent et mener une analyse exhaustive des risques. Ceci peut permettre d'atténuer autant que possible les risques auquel le bénéficiaire est exposé. Pour ce fait un assistant protection cash s'occupera de la mise en œuvre des activités du cash du projet et garantira la qualité des activités du projet. Il s'assurera directement le suivi et l'évaluation des activités du projet sur le terrain. Enfin, ils apporteront l'appui technique nécessaire aux animateurs de protection. Il jouera un rôle capital dans le cadre de la sensibilisation. En commençant par les concernés sur les conditions et critères d'enregistrement par rapport au cash et sur leur position vis-à-vis du cash; ils informeront toutes les parties prenantes du projet au sein de la communauté au sujet de l'utilisation des espèces transférées plus axées pour subvenir aux besoins alimentaires et de survie .Il sera responsable du suivi et de l'orientation des bénéficiaires lors des activités de distribution, ainsi que de faire le suivi au quotidien des activités avec les autres secteurs. Enfin, il expliquera dans quelle mesure la valeur du transfert est conforme.

Workplan													
Activitydescription	Year	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<p>Activity 1.1.1: Organiser 8 sessions des formations en faveur des 800 (450 hommes ,350 femmes y compris 80 personnes vivant avec handicap.) leaders communautaires et points focaux sur le monitoring de protection, les mécanismes d'identification et le référencement des victimes des violations des droits pour une prise en charge multisectorielle, la protection, les droits humains et l'élaboration des plans de protection communautaires. Chaque session sera composée des 100 participants sélectionnés parmi les leaders communautaires et les points focaux choisis en collaboration avec la communauté.</p> <p>Ceci en raison des 1 sessions par aire de santé ciblées(kanyaruchinya, Kibati,Muningiri et Mudza) de la zone de santé de Nyiragongo.</p> <p>Ces sessions des formations seront organisées en collaboration avec les structures Etatiques (Protection civile, Division des Affaires Sociales et Division du Genre, autorités locales) et incluant des modules sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> -les notions clés de la protection et les droits humains, le VBG - la méthodologie d'identification des victimes des violations des droits humains - l'importance de référencement et des prises en charge des victimes des violations des droits humains - La PEAS incluant la définition, les différents types et les façons de signaler/reporter les cas - D'autres thèmes pourront être choisis en fonction de contexte et selon l'ampleur/fréquences des cas des violations des droits humains collectés et documentés dans la zone. <p>Chaque séance sera clôturée par l'élaboration d'un plan de protection communautaire, un engagement communautaire et un plan de suivi de l'engagement. Les staffs dédiés pour ce projet seront appuyés dans le cadre des sensibilisations non seulement par les membres des structures communautaires, mais aussi avec ceux du projet SV et protection du fonds CERF à travers le HCR.</p>	2023			X	X	X	X	X					
<p>Activity 1.1.10: Organiser une session de formation des staffs sur la PSEA.</p> <p>Une formation de deux jours regroupera les staffs dédiés dans le but qu'ils prennent conscience des risques afin de mieux les prévenir et empêcher leur occurrence pour mieux renforcer la protection des bénéficiaires. 11 staffs participeront à cette formation dont 1 chef de projet ,1 officier principal de protection ,1 assistant protection ,4 animateurs et 4 APS. Elle consistera sur les généralités sur la PSEA, comment prévenir l'exploitation et les abus sexuels sur la population locale et déplacée, les normes et code de conduite en matière d'exploitation et d'abus, comment signaler l'exploitation et les abus sexuels et comment assurer la prise en charge des victimes</p>	2023		X	X									
<p>Activity 1.1.11: Organiser des formations sur les PSEA en faveur de 200 leaders communautaires en raison de50 leaders par aire de santé de la santé de Nyiragongo.</p> <p>Cette formation renforcera la protection des populations affectées pour prévenir et réagir aux exploitations et abus sexuels, de renforcer les mécanismes des dénonciation/plaintes et de référencement des victimes vers les services de prise en charge. Les leaders communautaires capacités s'engageront et s'impliqueront pour sensibiliser les autres membres de la communauté sur la PSEA, les conséquences le mécanisme de référencements et les procédures de signalement des cas d'EAS.</p>	2023			X	X								

<p>Activity 1.1.12: Organiser 12 campagnes des sensibilisations sur la cohabitation à travers le théâtre participatif dans la zone de santé de Nyiragongo (en raison de 3 présentations scéniques par aire de santé ciblées).</p> <p>Cette activité sera réalisée en collaboration avec des troupes locales sur la cohabitation pacifique, les mécanismes communautaires de prévention et transformation des conflits. Cette activité permettra aussi une analyse qui inclura la compréhension des enjeux de la cohabitation pacifique. Elles permettront d'influencer de manière constructive sur la cohésion sociale entre les déplacées et les membres de la communauté hôte.</p>	2023			X	X	X	X	X										
<p>Activity 1.1.13: Organiser la cérémonie du lancement du projet dans la zone de santé de Nyiragongo</p> <p>Les autorités locales, leaders communautaires et parties prenantes seront conviés à la cérémonie du lancement. Lors de cette cérémonie, INTERSOS présentera les objectifs du projet, les bénéficiaires, les parties prenantes, la durée du projet, le Fonds humanitaire /RDC, l'approche communautaire et celle basée sur le droit du projet et l'appel pour l'implication active des membres de la communauté. Cette activités regroupera 100 leaders communautaires .</p>	2023	X																
<p>Activity 1.1.14: Organiser la cérémonie de la clôture du projet dans la zone de santé de Nyiragongo</p> <p>Les autorités locales, leaders communautaires et parties prenantes seront encore conviés à la cérémonie de la clôture. Il sera question de présenter les résultats du projet, les défis, les histoires de succès, recommandations et de remercier les parties prenantes .Un accent sera mis pour que les autorités continuer d'accompagner les membres des structures communautaires pour la pérennisation du projet. Cette activités regroupera 100 leaders communautaires .</p>	2023							X										
<p>Activity 1.1.15: Assurer l'appui financier mensuel a 4 structures communautaires de protection.</p> <p>Ces structures recevront un appui financier mensuel de 200 \$ pour assurer leur fonctionnement (achat crédit de communication, papeterie bureau). Chaque structure communautaire est constituée de 40 membres pour mener les activités dans la zone et dispose des points focaux. Elles mèneront les activistes de protection communautaire dans le but de mitiger les risques de protections auxquels les civils sont exposés. Ils identifieront les victimes d'abus, effectueront les orientations des victimes vers les services des prises en charge, effectueront le plaidoyer de proximité, des sensibilisations, alertes, plan de protection communautaire, cartographie de service des prises en charge.</p>	2023			X	X	X	X	X										
<p>Activity 1.1.16: Organiser des séances de formation sur la cohabitation pacifique et l'éducation à la paix</p> <p>200 personnes seront formées sur la cohabitation pacifique et l'éducation a la paix en raison de 50 personnes par aire de santé Elle visera de promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre les autochtones et les déplacés. Cela pour contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à la paix.</p>	2023			X	X	X												
<p>Activity 1.1.2: Organiser 16 campagnes de sensibilisations sur les droits des personnes à travers le théâtre participatif dans la zone de santé de Nyiragongo. (en raison de 4 représentation scénique par aire de santé).</p> <p>Cette activité sera réalisée en collaboration avec des troupes locales dans le but de permettre aux personnes ciblées de connaître leurs droits fondamentaux, de rapporter les violations et pour prévenir les menaces de protection dans le but de renforcer la protection. Les thématiques liés aux droits humains, protection, VBG, ect seront développés conformément au contexte de la zone. Ces campagnes seront soutenues par des sensibilisation par groupe et des masses organisées par les animateurs de protection hebdomadairement dans la zone de santé ciblées 20.200 hommes ,31300 femmes ,5100 garçons et 9000 filles parmi lesquelles l'on compte 15040 personnes vivant avec handicap seront atteints par les sensibilisations</p>	2023			X	X	X	X	X										

<p>Activity 1.1.3: Identification et redynamisation des 4 structures communautaires de protection constitués des leaders communautaires /autorités locales et les membres de la communauté.</p> <p>Globalement, les structures s'impliqueront pour identifier les principales menaces auxquelles font face les communautés et pour trouver le meilleur moyen par les mécanismes communautaires de protection pour prévenir et /ou mitiger tout en collaborant avec les autorités locales. Ces structures recevront un appui financier mensuel pour assurer leur fonctionnement (achat crédit de communication, papeterie bureau). Chaque structure communautaire est constituée d'au moins 10 membres pour mener les activités dans la zone de santé de Nyiragongo. en raison d'une structure par aire de santé ciblée. En plus de l'appel d'offre lancé, le choix de ces structures tiendra compte de sa présence sur terrain.</p>	2023			X	X								
<p>Activity 1.1.4: Organiser 4 séances d'élaboration des plans de protection communautaire dans la zone de santé de Nyiragongo.</p> <p>Dans chacune des aires de santé ciblées un plan de protection communautaire sera élaboré par les leaders communautaires en collaborations avec les autorités locales en intégrant la cartographie des services des prises en charge existant dans les communautés. Ces plans seront mis à jour selon l'évolution du contexte sécuritaire et de protection dans la zone. Globalement il comportera les menaces récurrentes de protection par zone, les lieux et heures où elles sont plus enregistrées, les auteurs présumés et les mécanismes communautaires pour mitiger ces menaces et empêcher les risques pour la protection au sein de leur environnement et à y répondre. Pour cela, ils seront par la suite vulgarisés, tout en indiquant où se rendre au cas où on est victime d'abus. Cela par la vulgarisation de la cartographie des services des prises en charge existant. Chaque séance d'élaboration regroupera au total une représentativité communautaire de 40 personnes .la communauté et renforcent ses capacités, tout en développant des plans d'action solides</p> <p>Elles auront comme objectifs de transmettre aux membres de la communauté les informations sur les services disponibles vers lesquels les personnes ayant été confrontées à des violences et /ou ont été victimes d'abus à des abus, ainsi que les personnes ayant besoin d'une protection, peuvent être orientées. Ces cartographies ont été élaborées en collaboration avec les membres des structures de protection communautaire (SPC), parallèlement à leur analyse de la protection. Ces cartographies servaient de base aux activités de référencement, de sensibilisation, de plaider et éventuellement de soutien matériel pour l'accès aux services. Tout comme leur disponibilité, la sécurité et la qualité des services</p>	2023			X	X								
<p>Activity 1.1.5: Organiser des campagnes des sensibilisations sur les thématiques et messages et liés au monitoring de protection qui atteindra 50.500 hommes, 50.100 femmes, 14..400 garçons et 19.300 filles.</p> <p>Au total 8 campagnes seront réalisées avec l'appui des membres des structures communautaires et leaders communautaires avec l'apport technique des staffs d'INTEROS.</p>	2023			X	X	X	X	X					
<p>Activity 1.1.6: Produire et partagés 12 notes d'analyses sur situation humanitaire et de protection de la zone de santé Nyiragongo .</p> <p>Ces notes n'auront pas des couts car elles seront produites par les agents de protection qui sont affectées /basées dans les aires de santé ciblées qui effectuent le monitoring permanent de la situation humanitaire et de protection.</p> <p>Elles auront pour objectifs de présenter à la communauté humanitaire l'évolution permanente de la situation humanitaire et de protection dans la zone de santé de Nyiragongo. affectées par les conflits,,analyser l'évolution de la situation sécuritaire et ses effets sur la protection de civils ; dégager les tendances du mouvement de populations et mettre à jour les statistiques y afférents et évaluer les besoins urgents de personnes déplacées internes en termes de protection, analyser les capacités existantes et ressortir les gaps. Elles seront produites sur une fréquence bihebdomadaire Les conclusions et recommandations de ces notes permettront aux acteurs de prendre des actions pour améliorer la situation de protection des civils dans les zones affectées par la crise du M23.</p>	2023			X	X	X	X	X					

<p>Activity 1.1.7: Assurer la prise en charge des personnes déplacées internes affectées par le conflit à travers des suivi psychologiques qui seront effectués par les agents psychosociaux avec l'appui du psychologue qui va prendre le relais pour les cas les plus complexes.</p> <p>L'activité de l'assistance psychologique n'est pas budgétisée par le fait qu'elle s'effectuera par les agents psychosociaux du projet en cours avec l'appui des psychologues du projet SV exécuté par INTERSOS dans la zone. Dans ce cadre, les victimes identifiées présentant des troubles des comportement/psychiques et ayant subi des chocs liés à la crise, bénéficieront d'un accompagnement dans des points d'écoutes existants. Ceci pour leur permettre de retrouver la force psychique pour survivre et se reconstruire. Ces points serviront également comme endroits des thérapies communautaires où les victimes partageront leurs vécues et échanger. Dans ce point, les victimes reviendront pour répondre à des rendez-vous pour les aider à surmonter les difficultés et problèmes qu'elle connaît sur les plans psychologiques. Cela peut notamment prévenir l'aggravation de sa détresse émotionnelle et renforcer sa capacité à se reconstruire et surmonter le traumatisme. Par exemple, en cas de stigmatisation, la victime pourra obtenir de l'aide afin de comprendre comment vivre et réagir face aux réactions de son entourage et de sa communauté.</p> <p>Les personnes présentant des troubles des comportement/psychiques et ayant subi des chocs liés à la crise seront identifiées par les agents psychosociaux avec l'appui des membres des structures communautaires. Après consentement, elles bénéficieront d'un accompagnement psychologique dans le but de réduire les troubles et les impacts psychosociaux liés aux conséquences des violations dont elles ont été victimes. Cela pour qu'elles reprennent un mode de vie normal tout en géant et en apprenant à vivre avec ce qui s'est passé de la façon la moins perturbante possible, à retrouver leur capacité de résilience et à développer des mécanismes de défense constructifs. Les membres des structures communautaires effectueront des sensibilisations sur l'importance de la prise en charge psychologique, ils vulgariseront une cartographie des services de prise en charge disponibles et ils identifieront les cas pour orientation rapide vers les structures de prise en charge et/ou les APS. Les agents psycho-sociaux accompagneront les survivants en suivant les normes, tout en évitant de les exposer et en garantissant la confidentialité. Les écoutes s'effectueront au cas par cas dans des endroits sûrs et sécurisés en suivant toute les étapes de la prise en charge psychologique selon le protocole nationale (accueil, écoute, rendez-vous, suivi, médiation, référencement, contre référencement, constitution des dossiers des cas/fiches) jusqu'à la clôture du dossier/atteinte du niveau de la résilience par la victime.</p>	2023			X	X	X	X	X					
<p>Activity 1.1.8: Assurer un accompagnement juridiques et judiciaires 200 personnes déplacées internes et communauté hôtes victimes d'abus de violations de droits humains ou survivantes de VBG à travers une clinique juridique qui sera identifier dans la zone. Cet accompagnement se fera selon la volonté des personnes victimes.</p> <p>Un appel de partenariat s'effectuera pour la sélection de la clinique juridique et /ou la reconduction du partenaire actuel après évaluation.</p> <p>Il s'agira de faciliter l'accès à la justice des survivantes de VBG dans le cadre de la lutte contre l'impunité Les membres de la clinique juridiques en collaboration avec les staffs du projet participeront aux activités des sensibilisations sur l'importance de la prise en charge juridique et judiciaire, la vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux de protection de droits de la femme. Ils feront des plaidoyers sur L'assistance judiciaire consiste à l'assistance directe et complète des survivantes des violences sexuelles,</p>	2023			X	X	X	X	X					
<p>Activity 1.1.9: Subventionner une clinique juridique pour l'accompagnement et le soutien juridique et judiciaire aux victimes d'abus.</p> <p>Une clinique juridique recevra mensuellement une subvention de 500 dollars. Il s'agira de faciliter l'accès à la justice aux victimes des violations des droits humains dans les aires de sante ciblées afin de restaurer leurs droits et dignité. La clinique juridique recevra les victimes d'abus, fournira des orientations et conseils juridiques gratuits, accompagnera les victimes pour porter plainte si elles le souhaitent. Les membres de la clinique juridiques en collaboration avec les staffs du projet participeront aux activités des sensibilisations sur l'importance de la prise en charge juridique et judiciaire, la vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux de protection de droits humains. Ils feront aussi des plaidoyers sur l'assistance judiciaire, qui consiste à l'assistance directe et complète des survivantes des violences sexuelles auprès des juridictions et/ou autres acteurs dans la zone. Chaque fin du mois les fiches de suivi des cas et les rapports seront remis chez INTERSOS.</p>	2023			X	X	X	X	X					

<p>Activity 2.1.1: - Organiser la mission d'évaluation des besoins spécifiques que présentent les personnes dans les aires de santé ciblées</p> <p>INTERSOS organisera une évaluation multisectorielle afin d'analyser les besoins spécifiques des populations vulnérables affectées par la crise dans les aires de santé ciblées. Les leaders communautaires, les informateurs clés et les membres des comités des déplacés seront consultés lors de cette mission. Les points de vues de toutes les couches sociales seront pris en compte en tenant compte d'une représentativité selon le genre, sexe et diversité Les résultats de cette évaluation seront comparés aux critères standards des vulnérabilités existant et serviront pour établir les conditions de sélection des bénéficiaires</p>	2023			X	X														
<p>Activity 2.1.2: Organisation une mission Identification, sélection des bénéficiaires et /ou harmonisation de la liste des personnes en besoins spécifique existante.</p> <p>INTERSOS mènera 2 missions d'identification des personnes en besoins spécifiques dans les aires de santé de a zone de santé de Nyiragongo. ciblées. Cette identification se basera sur les critères de sélection établis lors de la mission initiale. Au cas où une liste existe déjà dans la zone ,INTERSOS organisera une réunion d'harmonisation et validation avec l'acteur qui la gère (par exemple OIM),.</p>	2023			X	X														
<p>Activity 2.1.3: . Organiser 4 séances des sensibilisations sur les modalités d'assistance et utilisation de l'assistance cash</p> <p>INTERSOS organisera dans les aires de santé ciblées 4 séances des sensibilisations sur les modalités d'assistance et utilisation de l'assistance cash. Les messages seront traduit en langue locale en respectant les croyances, langues, attitudes et traditions des ménages ciblés Un accent sera mis sur la bonne gestion financière de l'argent</p>	2023				X	X													
<p>Activity 2.1.4: Fournir un appui/ transfert monétaire inconditionnel en cash pour les personnes en besoins(1000 hommes , 1700 femmes , 200 garçons et 400 filles) .</p> <p>spécifiques ciblés Cette assistance permettra aux personnes à besoins spécifiques les plus vulnérables de recevoir un appui en cash transfert inconditionnel d'une valeur de 35 dollars. Elle contribuera à renforcer la protection des ménages vulnérables pour subvenir à leurs besoins en protection non couvert par les assistances en cours. Ainsi ces personnes couvriront à certains de leurs besoins prioritaires non couverts par les assistances en cours (favoriser l'accès aux denrées alimentaires de base afin de contribuer à l'amélioration et à la diversité alimentaire des ménages bénéficiaires.4. Une évaluation au préalable de la situation sécuritaire de la zone et analyse do no harm sera faite. INTERSOS insistera sur vérification de la preuve d'enregistrement par une liste , la confirmation de l'identité du bénéficiaire par une pièce d'identité et /ou témoignage des autorités locales /comites des déplacés et la signature par le bénéficiaire et Marquage sur la liste (Preuve de réception du cash) .Les plaintes et réclamations seront gérées par le bureau des gestions des plaintes .</p>	2023				X	X	X												
<p>Activity 2.1.5: Organiser une mission post distribution</p> <p>1 mission post distribution sera organisée dans les aires de sante ciblées dans le but de mesurer la satisfaction des bénéficiaires de l'opération. Leurs points de vues sur l'assistante s'ils ont pris informations à temps sur l'organisation de l'assistance, le temps de parcours pour rejoindre le site de distribution, le temps d'attente pour recevoir leurs coupons, leur degré de satisfaction concernant la distribution et s'ils ont reçu les informations sur le mécanisme de gestion des plaintes. Elles permettront d'apporter des mesures correctrices d'une intervention sur l'autre. Elle portera aussi sur l'impact des activités sur les ménages bénéficiaires et leur protection / dignité</p>	2023						X	X	X										
<p>Activity 2.1.6: organisation des seances des sensibilisations sur la PSEA .</p> <p>Afin d'accroître la redevabilité et de renforcer les mécanismes PSEA. Lors des activités de préparation et assistance en cash INTERSOS transmettra les messages sur la protection et la prévention contre les abus et exploitations sexuelles y compris la fraude. Les mécanismes des signalements et le canal d'assistance aux victimes seront vulgarisées (numéro vert réseau PSEA , boites des plaintes , numéro vert UNFPA ect, partagera l'email de contact du FH RDC (cbcf-rdc-reques@un.org),le numéro vert FHRDC (0818900039)et celui du réseau du signalement PSEA (495555)). INTERSOS s'assurera que 80 % des sites ont été atteint par les messages vue la sensibilité de l'assistance cash.</p>	2023			X	X	X	X	X											

OTHER INFO

Accountability to Affected Populations

Lors de la mise en œuvre de ce projet, INTERSOS combinera les approches communautaires, participatives et celles basées sur les droits. Ceci pour permettre que les personnes affectées soient au centre des activités en tenant compte de leurs points de vue dans le but de contribuer à la recherche des stratégies d'intervention pour prévenir les menaces de protection auxquelles elles sont exposées. Les déplacés y compris les membres des familles d'accueil seront consultés dans la transparence en se basant sur les principes d'humanité, d'impartialité, de ne pas nuire pour leur participation effective aux activités de préventions (sensibilisations, alertes, identifications de menace de protection, incidents de protection etc.) et des réponses (orientation /référéncement des victimes d'abus vers le service des prises en charge, plaidoyers de proximités etc.). Les informations concernant le programme du projet /activités seront transmises de façon précises et fiables pour leur faire participer au processus de décision qui les concernent et à soutenir leurs capacités individuelles, en particulier leur capacité de faire librement des choix en toute connaissance de cause et de défendre leurs droits. Ceci pour que les activités de protection proposées répondent à leurs besoins. Ainsi par exemple, elles participeront à l'élaboration de plans de protection communautaires, des cartographies des services des prises en charge, à la définition de leurs besoins, à la planification, la conception et la mise en œuvre des activités des sensibilisations et d'en assurer le suivi, l'évaluation et de les ajuster s'il y a lieu. Ainsi ils s'impliqueront activement et efficacement pour contribuer à l'amélioration de l'environnement protecteur. Un effort sera consenti pour prévenir les comportements illégaux comme la fraude la corruption, les abus et exploitations sexuelles par la signature du code de conduite. En collaboration avec les bénéficiaires et membres de la communauté, des boites de plaintes seront implantées dans le cadre de la lutte contre la fraude et les EAS. Les mécanismes de signalement seront vulgarisés. Un mécanisme de protection des communautés, incluant la prévention, l'engagement avec les communautés et la réponse aux incidents EAS sera mis en place en collaboration avec les membres de la communauté. Les hommes, les femmes, les garçons et les filles participeront équitablement dans le projet. La communication entre INTEROS et la population sera permanente sur les activités du projet et sur tout le processus .La coordination INTERSOS RDC partagera l'email de contact du FH RDC (cbcf-rdc-reques@un.org),le numéro vert FHRDC (0818900039)et celui du réseau du signalement PSEA (495555) aux communautés et aux agents d'INTEROS impliqués dans le projet en leur offrant la possibilité de l'utiliser si nécessaire. Un comité de gestion des plaintes composé des comités de médiation et protection communautaires sera mis en place,. Le numéro vert du FHRDC et celui du réseau PSEA seront affichés et divulgués au sein des communautés. Un accent sera mis sur la Tolérance Zéro contre les actes exploitations et abus sexuels.

Implementation Plan

Coordination with other Organizations in project area

Name of the organization	Areas/activities of collaboration and rationale
--------------------------	---

Environment Marker Of The Project

Gender Marker Of The Project

4- Likely to contribute to gender equality, including across age groups

Justify Chosen Gender Marker Code

Protection Mainstreaming

Les activités de ce projet telles que planifiées prendront en compte la dimension genre. La réalisation des activités permettra de répondre aux besoins et situations spécifiques de protection des femmes, des filles, des garçons et des hommes. Pour éviter les déséquilibres homme-femme et réalités distinctes des femmes, des filles, des garçons et des hommes, ils seront tous impliqués lors de la réalisation de toutes les activités de ce projet. Ainsi, l'égalité des femmes et des hommes sera considérée lors des formations, des sensibilisations, d'identification des personnes à besoins spécifiques et de la prise en charge des victimes des violations des droits humains. Lors de l'analyse de la situation humanitaire, de protection et d'identifications des besoins dans le but de produire des notes de protection, tous les groupes sociaux, ethniques et d'âges différents et sexe seront invités à s'exprimer sur la situation de protection. De même, une attention sera portée aux profils des victimes des violations des droits de l'homme, entre autres, en ayant un système d'enregistrement de ces cas par âge et sexe. Les interventions d'INTEROS respecteront non seulement les principes humanitaires mais aussi les normes standards de protection et VBG. Lors de la sélection des structures communautaires, INTERSOS insistera sur la représentativité des femmes et/ou la sélection de structures féminines de protection. Dans le même cadre, INTERSOS aura une attention particulière au traitement des personnes affectées par le VIH/SIDA pour éviter toute défaillance observée dans le système de leur prise en charge qui pourrait porter atteinte à leurs droits fondamentaux. Le projet prendra aussi en compte les aspects PEAS. La mise en place des structures communautaires favorisera une participation directe de la part des communautés locales dans la mise en place des mécanismes pour renforcer leur protection, prévention et réduction des cas des violences sexuelles, renforcement de la cohésion sociale afin de s'assurer d'une amélioration de l'environnement protecteur, d'une bonne résilience et la redépassibilité. Une réunion quotidienne s'effectuera sur le terrain avec les staffs pour analyser les aspects protection, sécurité et Do no harm pour adopter la meilleure conduite quotidienne. Lors des sensibilisations les aspects sur le respect de l'environnement seront pris en compte pour éviter que les déplacés ne détruisent l'environnement lors de la recherche du bois de chauffe et/ou sticks pour les abris. Enfin, une attention sera prêtée aux profils des victimes de violations des droits de l'homme à travers un système d'enregistrement de ces cas par âge et sexe.

Country Specific Information

Safety and Security

Access

Toutes les aires de santé ciblées par les interventions du projet sont accessibles par la voie routière, le véhicule et les motos y arrivèrent facilement sans aucun problème. Une partie de la route est asphaltée. Il sied de préciser que la zone de santé de Nyiragongo touche presque la ville de Goma ce qui fait que la zone soit accessible. La situation sécuritaire est relativement calme mais on y note des cas de meurtres et incursion des bandits armés non identifiés. Cela ne constitue pas un problème d'accessibilité sur le plan sécuritaire car les mêmes situations s'observent aussi dans la ville de Goma.

BUDGET

Code	Budget Line Description	D / S	Quantity	Unit cost	Duration Recurrence	% charged to CHF	Total Cost
1. Staff and Other Personnel Costs							
1.1	Chef de projet	D	1	1,700.00	6	100.00	10,200.00
	<p><i>1 Chef de Projet pendant 6 mois pour garantir gestion, monitoring et les activités de réponse du Projet (cout global incluant impôts, taxes et autres couts y relatifs). responsable de la coordination, implémentation et le suivi des activités de monitoring de la protection et VBG II contribuera à l'amélioration de l'environnement protecteur des personnes vulnérables à travers des activités de monitoring de protection, incluant identification des victimes des violations des droits humains y inclus les référencement des victimes vers les services des droits humains. Il/elle sera en charge du rapportage. Il aura 100% de son temps sur le projet, pour assurer une supervision efficace des activités; Il aura un profil protection et/ou multisectoriel.*</i></p> <p><i>le salaire est composé du salaire net, des impôts aux collectivités locales, de l'assurance sociale et de l'assurance maladie</i></p>						
1.2	Officier de protection	D	1	1,100.00	6	100.00	6,600.00
	<p><i>il appuiera le chef de projet dans la planification et implémentation des activités. Associé aux autres agents de protection de la conduite des missions de monitoring de protection dans les principales zones de déplacement et de retour pour l'identification des besoins humanitaires et des problèmes de protection nécessitant une réponse de la part de la communauté humanitaire ; et Collecte et analyse des informations sur les violations des droits de l'homme et le référer vers les services de prises en charge .</i></p> <p><i>le salaire est composé du salaire net, des impôts aux collectivités locales, de l'assurance sociale et de l'assurance maladie</i></p>						
1.3	Assistant de protection	D	1	750.00	6	100.00	4,500.00
	<p><i>ils appuieront la supervision de la collecte des informations inhérentes à la situation de protection, des SGBV et l'analyse des problématiques de protection. Ils assureront la supervision des activités des moniteurs, les visites et le suivi régulier de la situation des personnes dans les zones affectées par les conflits, l'appui à leurs équipes de protection sur le terrain dans la mise œuvre et l'évaluation de leur travail conformément au plan d'action établi. Ils poursuivront la coordination de la validation des incidents collectés par les animateurs saisis dans les systèmes des données, assureront le rapportage régulier des informations liées aux activités de sécurité à leur responsable hiérarchique technique</i></p> <p><i>le salaire est composé du salaire net, des impôts aux collectivités locales, de l'assurance sociale et de l'assurance maladie</i></p>						
1.4	Animateur de protection	D	4	600.00	6	100.00	14,400.00
	<p><i>sont déployés dans les zones où les personnes sont affectées par les conflits et/ou à des potentielles risques des tensions communautaires, ils mèneront les activités de prévention et de réponse en étroite collaboration avec la structure communautaire afin de renforcer la situation de protection. Ils seront formés sur les aspects essentiels relatifs au monitoring de protection/référencement pour réduire les risques de protection auxquels les bénéficiaires font face</i></p> <p><i>le salaire est composé du salaire net, des impôts aux collectivités locales, de l'assurance sociale et de l'assurance maladie</i></p>						
1.5	Agent psychosocial	D	4	600.00	6	100.00	14,400.00
	<p><i>Il servira de liaison entre la communauté et l'organisation, engager la communauté à comprendre le rôle et but des activités de soutien psychosocial ; organiser et animer les séances d'activités psychosociales dans les espaces d'écoute pour les survivantes des violences sexuelles. Il se chargera d'établir un critère de sélection des bénéficiaires, la formation et la mise en place de la réinsertion ainsi que du suivi des AGR ou réinsertion scolaire mise en place en étroite collaboration avec les psychologues ainsi que les agents psychosociaux. Il veillera à la qualité et l'uniformisation de la mise en oeuvre des activités sur les aspects techniques dans toutes les zones d'intervention du projet.</i></p> <p><i>Les APS de ce projet seront appuyés par les psychologues des autres projets Intersos dans la zone (UNHCR, SV) selon la stratégie de l'allocation</i></p> <p><i>le salaire est composé du salaire net, des impôts aux collectivités locales, de l'assurance sociale et de l'assurance maladie</i></p>						
1.6	Contribution coordonateur protection	D	1	6,500.00	6	15.00	5,850.00
	<p><i>il s'assure de la coherence technique des activités et de l'uniformité des approches. Il appuiera le chef de projet dans la planification et implémentation des activités de VBG, de soutien psycho social , de réinsertion socio économique des survivantes des violences sexuelles. Il se chargera d'établir un critère de sélection des bénéficiaires, la formation et la mise en place de la réinsertion ainsi que du suivi des AGR ou réinsertion scolaire mise en place en étroite collaboration avec les psychologues ainsi que les agents psychosociaux. Il veillera à la qualité et l'uniformisation de la mise en oeuvre des activités sur les aspects techniques dans toutes les zones d'intervention du projet.</i></p> <p><i>le salaire est composé du salaire net, des impôts aux collectivités locales, de l'assurance sociale et de l'assurance maladie</i></p>						
1.7	Contribution chef de programme	S	1	6,500.00	6	8.00	3,120.00

	<i>Le coordonnateur programme (h/f) s'assurera que les activités du projet répondent aux attentes du bailleur et à la stratégie générale de l'organisation en RDC; il assurera également le monitoring constant. La contribution au prix unitaire inclut le salaire, voyages internationaux, assurance, visa, en ligne avec les directrices de l'organisation sur les ressources humaines</i>						
1.8	Contribution country finances coordinateur	S	1	6,500.00	6	14.00	5,460.00
	<i>"Admin pays Le country finance coordinator est en charge du suivi budgétaire et du respect des procédures administratives et financière du projet en conformité avec les exigences et critères du bailleur et travaillera en étroite collaboration avec l'admin du projet et le chef de projet et les membres de la coordination qui interviendront sur le projet "</i> <i>La contribution au prix unitaire inclut le salaire, voyages internationaux, assurance, visa, cout rattachés à l'hebergements,</i>						
1.9	Contribution chef de Mission	S	1	7,000.00	6	5.00	2,100.00
	<i>Le salaire d'un Chef de Mission (Cout incluant salaire global, assurance sanitaire, enregistrement legal dans le pays, permis de travail, quote partie du voyage international etc).</i> <i>le CdM va garantir le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du projet aussi par des visites périodiques dans les zones des opération;"</i> <i>le salaire est composé du salaire net, des impôts aux collectivités locales, de l'assurance sociale et de l'assurance maladie</i>						
1.10	Contribution RH Manager	S	1	1,700.00	6	10.00	1,020.00
	<i>RH Manger national contribuera pour la gestion des ressources humaines du projet et ainsi répondre aux attentes du bailleur et à la stratégie générale de l'organisation en RDC.</i> <i>La contribution au prix unitaire inclut le salaire et autres frais (Assurance sociale et assurance maladie). Le présent projet va contribuer à 40% du salaire par mois.</i>						
1.11	Contribution Administrateur Financier	S	1	1,300.00	6	15.00	1,170.00
	<i>Il va participer à la gestion des finances du projet ainsi que rediger le rapport financier du projet et le classement et archivage des pieces justificatives de l'organisation.</i> <i>La contribution au prix unitaire inclut le salaire et autres frais (Assurance sociale et assurance maladie). Le présent projet va contribuer à 50% du salaire par mois.</i>						
1.12	Contributiion Cordo Log	S	1	6,500.00	6	5.00	1,950.00
	<i>Le coordo Log Pays va aider à la gestion des aspect logistique support du projet et va repondre aux attentes du bailleur et à la stratégie générale de l'organisation en RDC.</i> <i>La contribution au prix unitaire inclut le salaire et autres frais (Assurance sociale et assurance maladie). Le présent projet va contribuer à 5% du salaire par mois.</i>						
1.13	Contribution Finances/Programme supervisor	S	1	7,000.00	6	5.00	2,100.00
	<i>Finances/Programme supervisor (h/f) s'assurera que les activités du projet répondent aux attentes du bailleur et à la stratégie générale de l'organisation en RDC; il assurera également le suivi et l'utilisation à bon escient de fonds alloué pour les activités de projet conformement au manuel operationnel FHI RDC.</i> <i>La contribution au prix unitaire inclut le salaire, voyages internationaux, assurance, visa, en ligne avec les directrices de l'organisation sur les ressources humaines.</i> <i>Le présent projet va contribuer à 5% du salaire par mois.</i>						
1.14	Assistant protection chargé de cash transfert	D	1	750.00	3	100.00	2,250.00
	<i>Il s'occupera de la mise en œuvre des activités du cash du projet et garantira la qualité des activités du volet. Il jouera un rôle capital dans le cadre des sensibilisations des bénéficiaires sur les conditions et critères d'enregistrement par rapport au cash et sur leur position vis-à-vis du cash; avec les animateurs de protection, ils informeront toutes les parties prenantes du projet sur cette assistance spécifique .Il sera responsable du suivi et de l'orientation des bénéficiaires lors des activités de distribution, ainsi que de faire le suivi au quotidien des activités avec les autres secteurs. Enfin, il expliquera dans quelle mesure la valeur du transfert est conforme .</i>						

Section Total							75,120.00
2. Supplies, Commodities, Materials							
2.1	Organiser 8 sessions des formations en faveurs des 1600 (900 hommes ,700 femmes y compris 80 personnes vivant avec handicap.) leaders communautaires et points focaux	D	8	10.00	100	100.00	8,000.00
	<p><i>Organiser 8 sessions des formations en faveurs des 800 (450 hommes ,350 femmes y compris 80 personnes vivant avec handicap.) leaders communautaires et points focaux sur le monitoring de protection, les mécanismes d'identification et le référencement des victimes des violations des droits pour une charge multisectorielle, la protection, les droits humains et l'élaboration de plan de protection communautaire. Chaque session sera composée des 100 participants sélectionnés parmi les leaders communautaires et les points focaux choisi en collaboration avec la communauté.</i></p> <p><i>Ceci en raison des 2 sessions par air de santé ciblées soit 4 Aires de santé : Karanyuchinya, Kibati, Munigi et Mudza</i></p> <p><i>Les couts sont liés à la location des salles, repas et pause-café pour les participants, et perdiem pour les autorités ou nécessaire.</i></p> <p><i>Explication : Une sesion d'un jour qui comprend 100 participants et chaque participant recoit un montant forfaitaire de 10 USD qui couvre son frais de restauration (5 US \$) et (5 \$US) cout de transport de son lieu jusqu'au lieu de formation</i></p> <p><i>Ces sessions des formations seront organisées en collaboration avec les structures Etatiques (Protection civile, Division des Affaires Sociales et Division du Genre, autorités locales) et incluant des modules surs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -les notions clés de la protection et les droits humains, le VBG - la méthodologie d'identification des victimes des violations des droits humains - l'importance de référencement et des prises en charge des victimes des violations des droits humains - La PEAS incluant la définition, les différents types et les façons de signaler/reporter les cas - D'autres thèmes pourront être choisis en fonction de contexte et selon l'ampleur/fréquences des cas des violations des droits humains collectés et documentés dans la zone. <p><i>Chaque séance sera clôturée par l'élaboration d'un plan de protection communautaire, un engagement communautaire et un plan de suivi de l'engagement</i></p>						
2.2	Organiser 16 campagnes des sensibilisations sur les droits humains à travers le théâtre participatif dans les zones de santé de ciblées (en raison de 4 représentation scénique par aire de santé).	D	4	200.00	4	100.00	3,200.00
	<p><i>Organiser 16 campagnes des sensibilisations sur les droits humains à travers le théâtre participatif dans les zones de santé de ciblées (en raison de 4 représentation scénique par aire de santé).</i></p> <p><i>Cette activité sera réalisée en collaboration avec des troupes locales dans le but de permettre aux personnes ciblées de connaitre leurs droits fondamentaux, de rapporter les violations et pour prévenir les menaces de protection dans le but de renforcer la protection. Les thématiques liés aux droits humains, protection, VBG, ect seront développés conformément au contexte de la zone. Ces campagnes seront soutenues par des sensibilisation par groupe et des masses organisées par les animateurs de protection hebdomadairement dans les zones de santé ciblées 20.200 hommes ,31300 femmes ,5100 garçons et 9000 filles parmi lesquelles l' on compte 15040 personnes vivant avec handicap seront atteints par les sensibilisations</i></p> <p><i>Explication :</i></p> <p><i>Organisation de 16 campagnes de sensibilisation sur les droites humains à raison de 4 campagnes par air de sante ciblées (4 ZS) à travers de théâtre participatif et éducatif</i></p> <p><i>Frais complet de de louage, déplacement sur terrain et prestation de la troupe Theatrale = 200 USD/séance journalière</i></p>						
2.3	Identification et redynamisation des 4 structures communautaires de protection constitués des leaders communautaires /autorités locales et les membres de la communauté.	D	4	10.00	30	100.00	1,200.00
	<p><i>Identification et redynamisation des 4 structures communautaires de protection constitués des leaders communautaires /autorités locales et les membres de la communauté.</i></p> <p><i>Globalement, les structures s'impliqueront pour identifier les principales menaces auxquelles font face les communautés et pour trouver le meilleur moyen par les mécanismes communautaires de protection pour prévenir et /ou mitiger tout en collaborant avec les autorités locales.</i></p> <p><i>Chaque structure communautaire est constituée d'au moins 30 membres pour mener les activités dans les zones de santé ciblées en raison de deux structures par zone de santé ciblées. En plus de l'appel d'offre lancé, le choix de ces structures tiendra de sa présence sur terrain.</i></p> <p><i>Il s'agit de former 120 membres de communauté retenu dans le 4 structures à raison d'une structure par air de santé composé de 30 membres par structure ciblées pour assimiler les notions de plan de protection communautaire, GBV, cohabitation pacifique, premier psychologique.</i></p> <p><i>Explication:</i></p> <p><i>Chaque participant reçoit un montant forfaitaire de 10 USD qui couvre son frais de restauration (5 US \$) et (5 \$US) cout de transport de son lieu jusqu'au lieu de formation.</i></p>						
2.4	Organiser 4 séances d'élaboration des plans de protection communautaire dans les zones de santé ciblées	D	4	10.00	80	100.00	3,200.00

	<p><i>Organiser 4 séances d'élaboration des plans de protection communautaire dans les zones de santé ciblées</i></p> <p><i>Dans chacune des zones de santé ciblées un plan de protection communautaire sera élaboré par les leaders communautaires en collaborations avec les autorités locales en intégrant la cartographie des services des prises en charge existant dans les communautés. Ces plans seront mis à jour selon l'évolution du contexte sécuritaire et de protection dans la zone. Globalement il comportera les menaces récurrentes de protection par zone, les lieux et heures où elles sont plus enregistrées, les auteurs présumés et les mécanismes communautaires pour mitiger ces menaces et empêcher les risques pour la protection au sein de leur environnement et à y répondre. Pour cela, ils seront par la suite vulgarisés, tout en indiquant où se rendre au cas où on est victime d'abus. Cela par la vulgarisation de la cartographie des services des prises en charge existant. Chaque séance d'élaboration regroupera au total une représentativité communautaire de 20 personnes .la communauté et renforcent ses capacités, tout en développant des plans d'action solides</i></p> <p><i>Explication : Une session d'un jour qui comprend 80 participants et chaque participant recoit un montant forfaitaire de 10 USD qui couvre son frais de restauration (5 US \$) et (5 \$US) cout de transport de son lieu jusqu'au lieu de formation</i></p>							
2.5	<p>Organiser 8 campagnes des sensibilisations sur les thématiques et messages et liés au monitoring de protection qui atteindra 60.200 hommes, 60.100 femmes, 23.400 garçons et 21.300 filles.</p>	D	4	200.00		2	100.00	1,600.00
	<p><i>Organiser 8 campagnes des sensibilisations sur les thématiques et messages et liés au monitoring de protection qui atteindra 60.200 hommes, 60.100 femmes, 23.400 garçons et 21.300 filles.</i></p> <p><i>Ces campagnes seront réalisées avec l'appui des membres des structures communautaires et leaders communautaires avec l'apport technique des staffs d'INTERSOS.</i></p> <p><i>Explication :</i> <i>Organisation de 8 campagnes des sensibilisations sur les thématiques et messages et liés au monitoring de protection à raison de 2 campagnes par Aire de santé ciblées (4 Aires de santé : Karanyuchinya, Kibati, Munigi et Mudza) à travers de théâtre participatif et éducatif</i></p> <p><i>Frais complet de de louage, déplacement sur terrain et prestation de la troupe Theatrale = 200 USD/séance journalière</i></p>							
2.6	<p>Appuyer dans les zones de santé ciblées 3450 personnes à besoin spécifiques dont 1000 hommes, 1800 femmes ; 200 garçons et 450 filles.</p>	D	3450	35.00		1	100.00	120,750.00
	<p><i>Identifier et appuyer dans les zones de santé ciblées 3450 personnes à besoin spécifiques dont 1000 hommes, 1800 femmes ; 200 garçons et 450 filles.</i></p> <p><i>Cette assistance permettra aux personnes à besoin spécifique les plus vulnérable de recevoir un appui en cash transfert inconditionnel d'une valeur de 35 dollars. Elle contribuera à renforcer la protection des ménages vulnérable pour subvenir à leurs besoins en protection non couvert par les assistances en cours. Ainsi ces personnes couvrir à certains des leurs besoins prioritaires non couvert par les assistances en cours (favoriser l'accès aux denrées alimentaires de base afin de contribuer à l'amélioration et à la diversité alimentaire des ménages bénéficiaires. Les personnes en besoins spécifique bénéficiaire cibles bénéficieront d'un transfert monétaire inconditionnel par mobile money (Mpsa) pour y recevoir la quantité ou la valeur correspondante est créditée de 35 USD. INTERSOS s'assurera que les bénéficiaires obtiennent le montant net car le frais de transfert et prise en compte dans une ligne de frais transfert par l'entremise. Par ce moyen l'assistance monétaire fournie qui lui permettra d'accéder directement (ou par l'entremise d'un partenaire pour les mineurs /enfants). Un accent sera mis pour la gestion des plaintes reçues. Notons que les bénéficiaires seront sensibilisés sur les mécanismes de mitigation des différents risques de protection. Pour ce fait un assistant protection cash s'occupera de la mise en œuvre des activités du cash. En résumé il s'agira de 1. Planification et mission d'analyse des besoins spécifiques et vulnérabilités récurrentes parmi les déplacés Il s'agira d'analyser les vulnérabilités récurrentes parmi les déplacés en collaboration avec les structures communautaires. Pour garantir une bonne redevabilité et éviter les tensions dans la communauté, le travail de sensibilisation sera fait par INTERSOS, pour vulgariser les critères des personnes concernées par l'assistance en besoins spécifiques conformément aux normes standards Les membres de la communauté (leaders communautaires, les comités de déplacés, des retournés, des familles hôtes et/ou les autorités locales seront impliquées en amont dans les sensibilisations. Identification des bénéficiaires Pour le ciblage des personnes en besoins spécifique, INTERSOS combinera deux approche dont l'approche communautaire et administrative. Les membres de la communauté les comités de déplacés participeront à l'identification des bénéficiaires selon les critères établis des vulnérabilités Dans le même cadre de la coordination, INTERSOS pourrait recourir aux listes des personnes vulnérables existantes garées par le CCCM et /ou OIM. Ces listes seront nettoyées pour éviter les erreurs doublon et validée Validation de la liste des bénéficiaires La liste sera validée par comité composé par l'assistant chargé du cash, les membres des comités des déplacés, protection civils les autorités locales et seront soumises au chef du projet pour validation. Choix du fournisseur / Analyse des mécanismes de paiement(M-PSA) Il se basera sur l'expérience et capacité, fiabilité, rapidité de la livraison / fréquence, considérations de sécurité et de protection, coût (montant/ taux d'intérêt), gestion des données personnelles du bénéficiaire / confidentialité et alignement avec les valeurs humanitaires. Sensibilisation des bénéficiaires sur l'utilisation de l'assistance. Pour éviter les gaspillage d'argent à des fins non prévues dans le cadre du projet les bénéficiaires seront sensibilisés sur l'utilisation du fond selon les objectifs du projet. En cas des besoins, les seront sensibilisées sur le retrait de l'argent par voie mobile. Rencontrer les autorités locales et communautaires aussi bien que les partenaires d'exécution identifiées (comités de PDI, leaders communautaires) pour planifier le système du cash, explication du nombre de bénéficiaires, justification du ciblage et critères de sélection.</i></p>							
2.7	<p>Organiser une session de formation des staffs sur la PSEA, la protection et la cohabitation pacifique pour être déployé sur terrain afin d'assister les personnes affectées par le conflit</p>	D	1	739.00		1	100.00	739.00

	<p>Organiser une session de formation des staffs sur la PSEA, la protection et la cohabitation pacifique pour être déployé sur terrain afin d'assister les personnes affectées par le conflit</p> <p>Une formation de deux jours regroupera les staffs dédiés dans le but qu'ils prennent conscience des risques afin de mieux les prévenir et empêcher leur occurrence pour mieux renforcer la protection des bénéficiaires. 15 staffs participeront à cette formation dont 1 chef de projet, 1 officier principal de protection, 2 assistants protection, 8 animateurs et 4 APS. Elle consistera sur les généralités sur la PSEA, comment prévenir l'exploitation et les abus sexuels sur la population locale et déplacée, les normes et code de conduite en matière d'exploitation et d'abus, comment signaler l'exploitation et les abus sexuels et comment assurer la prise en charge des victimes, le mécanisme sur la protection et la cohabitation pacifique</p> <p>Location salle 3 jours : 50USD/jour x 3 jours = 150 USD</p> <p>Déjeuner : 11 personnes x 3 jour x 3 USD/plat déjeuner = 99 USD</p> <p>Diner : 11 personnes x 3 jour x 10 USD/plat repas = 330 USD</p> <p>Eau : 2 cartons x 3 jours x 5 USD/carton = 30 USD</p> <p>Divers matériel et papeterie = 100 USD</p> <p>Gel hydroalcoolique = 10 flacons x 3USD/piece = 30 USD</p> <p>Total = 739 USD</p>						
2.8	Organiser 4 formations sur les PSEA et redevabilité en faveur de 120 leaders communautaires à raison de 1 formation par aire de santé ciblées	D	4	10.00	30	100.00	1,200.00
	<p>Organiser 4 formations sur les PSEA et redevabilité en faveur de 120 leaders communautaires à raison de 1 formation par une aire de santé ciblée.</p> <p>Chaque séance de formation regroupera 30 participants leaders communautaire à raison de 30 leaders par aire de santé (4 Aires de santé).</p> <p>Cette formation renforcera la protection des populations affectées pour prévenir et réagir aux exploitations et abus sexuels, de renforcer les mécanismes des dénonciation/plaintes et de référencement des victimes vers les services de prise en charge. Les leaders communautaires capacités s'engageront et s'impliqueront pour sensibiliser les autres membres de la communauté sur la PSEA, les conséquences le mécanisme de référencements et les procédures de signalement des cas d'EAS.</p> <p>Explication chaque participant reçoit un montant forfaitaire de 10 USD qui couvre son frais de restauration (5 US \$) et (5 \$US) cout de transport de son lieu jusqu'au lieu de formation.</p>						
2.9	Organiser 12 campagnes des sensibilisations sur la cohabitation à travers le théâtre participatif dans les zones de santé de ciblées (en raison de 3 représentations scéniques par zone de santé).	D	3	200.00	4	100.00	2,400.00
	<p>Organiser 12 campagnes des sensibilisations sur la cohabitation à travers le théâtre participatif dans la zones de santé de ciblée (en raison de 3 représentations scéniques par aire de santé soit 4 aires de santé : : Karanyuchinya, Kibati, Munigi et Mudza</p> <p>Cette activité sera réalisée en collaboration avec des troupes locales sur la cohabitation pacifique, les mécanismes communautaires de prévention et transformation des conflits. Cette activité permettra aussi une analyse qui inclura la compréhension des enjeux de la cohabitation pacifique. Elles permettront d'influencer de manière constructive la cohésion sociale entre les déplacés et les membres de la communauté hôte.</p> <p>Explication : Organiser 12 campagnes de sensibilisations sur la cohabitation à travers le théâtre participatif dans la zone de santé ciblée (en raison de 3 représentations scéniques par aire de santé). sur 4 aires de santé ciblées: Karanyuchinya, Kibati, Munigi et Mudza Frais complet de de louage, déplacement sur terrain et prestation de la troupe Théâtrale = 200 USD/séance journalière</p>						
2.10	Organiser la cérémonie du lancement du projet dans les zones de santé ciblées	D	1	1,200.00	1	100.00	1,200.00

	<p><i>Organiser la cérémonie du lancement du projet dans les zones de santé ciblées.</i></p> <p><i>Les autorités locales, leaders communautaires et parties prenantes seront conviés à la cérémonie du lancement. Lors de cette cérémonie, INTERSOS présentera les objectifs du projet, les bénéficiaires, les parties prenantes, la durée du projet, le Fonds humanitaire /RDC, l'approche communautaire et celle basée sur le droit du projet et l'appel pour l'implication active des membres de la communauté.</i></p> <p><i>Explication : 100 participants (leaders communautaires, autorités locales, et chaque participant) qui vont recevoir un montant forfaitaire de 10 USD qui couvre son frais de restauration (5 USD) et cout de transport (5 USD) de son lieu jusqu'au lieu de formation. = 1.000 USD</i></p> <p><i>Detail calcul :</i></p> <p><i>Perdiem remboursement transport participants = 5 USD x 100 participants = 500 USD</i></p> <p><i>Perdiem restauration participants = 5 USD x 100 participants = 500 USD</i></p> <p><i>Location salle = 50 USD/Jour</i></p> <p><i>Sonorisation = 50 USD/Jour</i></p> <p><i>Banderole = 100 USD</i></p> <p><i>Total = 1.200 USD</i></p>						
2.11	Organiser la cérémonie de la clôture du projet dans les zones de santé ciblées	D	1	1,100.00	1	100.00	1,100.00
	<p><i>Organiser la cérémonie de la clôture du projet dans les zones de santé ciblées</i></p> <p><i>Les autorités locales, leaders communautaires et parties prenantes seront encore conviés à la cérémonie de la clôture. Il sera question de présenter les résultats du projet, les défis, les histoires de succès, recommandations et de remercier les parties prenantes .Un accent sera mis pour que les autorités continuer d'accompagner les membres des structures communautaires pour la pérennisation du projet.</i></p> <p><i>Explication : 100 participants (leaders communautaires, autorités locales, et chaque participant) qui vont recevoir un montant forfaitaire de 10 USD qui couvre son frais de restauration (5 USD) et cout de transport (5 USD) de son lieu jusqu'au lieu de formation. = 1.000 USD</i></p> <p><i>Detail calcul :</i></p> <p><i>Perdiem remboursement transport participants = 5 USD x 100 participants = 500 USD</i></p> <p><i>Perdiem restauration participants = 5 USD x 100 participants = 500 USD</i></p> <p><i>Location salle = 50 USD/Jour</i></p> <p><i>Sonorisation = 50 USD/Jour</i></p> <p><i>Total = 1.100 USD</i></p>						
2.12	Matériel pour l'organisation des formations. Confection de boîte à image, flip chart, papeterie, stylos, etuis plastiques, carnets, marker, frais polycopie module, stylos, ...	D	1	3,650.01	1	100.00	3,650.01

	<p><i>Matériel pour l'organisation des formations. Confection de boîte à image, flip chart, papeterie, stylos, etuis plastiques, carnets, marker, frais polycopie module, stylos,</i></p> <p><i>Confection de boîte à image, flip chart, papeterie, stylos, etuis plastiques, carnets, marker, fais polycopie module, stylos, ...</i></p> <p><i>Details :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Boîtes à image = 20 USD/boîte à image x 10 pieces = 200 USD - Flip chart = 20USD/Flipchart x 10 pieces = 200 USD - Boite marker permanent = 8 USD/Boite x 50 pieces = 400 USD - Boite marker writeboard = 4 USD/Boite x 50 pieces = 200 USD - Carton Papier A4 = 30 USD/Carton x 20 pieces = 600 USD - Boite stylo bleu = 8 USD/boîte x 20 pieces = 160 USD - Bag plastique = 1 USD /pc x 200 pieces = 200 USD - Douzaine Carnets bloc note = 12USD/1douzaine x 20 = 240 - 10 Cartouches = 60USD/pc x 10 pieces = 600 USD - 1 Tableau blanc = 50,01 USD x 1 piece = 50,01 USD - Frais de polycopie 800 module pour les participants = 1USD/document x 800 modules = 800 USD (Pertinence de la polycopie : faciliter de multiplier les brochures à remettre aux participants à plusieurs exemplaires avec reilure dans le meme frais <p><i>Total : 3650 USD</i></p>						
2.13	Panneaux de message de sensibilisation sur la protection, cohabitation pacifique et PEAS	D	4	115.00	1	100.00	460.00
	<p><i>8 Panneaux de message de sensibilisation sur la protection, cohabitation pacifique, VBG et PEAS</i></p> <p><i>Panneaux contenant des messages de sensibilisation avec les logos INTERSOS et POOLED FUND seront produits et fixés dans le 4 aires de santé ciblées en raison de 1 panneaux par aire de Santé.</i></p> <p><i>Explication :</i></p> <p><i>1 Panneau coute 100 USD pour main d'œuvre de fabrication et gravure de message de sensibilisation</i></p> <p><i>Main d'œuvre Travaux maçonnerie pour implanter = 5 USD</i></p> <p><i>1/4 sac de Ciment = 3 USD</i></p> <p><i>5 kg Sable melangé = 4 USD</i></p> <p><i>5 kg Gravier = 3 USD</i></p> <p><i>Cout unitaire total: 100 \$+5\$+3\$+4\$+3 \$= 115 USD</i></p>						
2.14	Materiel pour les activites	D	1	3,220.00	1	100.00	3,220.00
	<p><i>Materiel pour les activites :</i></p> <p><i>16 Megaphones pour 4 par aire de santé x 30 USD=480 USD</i></p> <p><i>2 cartons pile x 120 USD =240 USD</i></p> <p><i>Kit Microphone = 100 USD</i></p> <p><i>Baffles = 600 USD</i></p> <p><i>Mixeur = 500 USD</i></p> <p><i>Generateur portatif = 400 USD</i></p> <p><i>Allonge 50 metres = 250 USD</i></p> <p><i>Kit fil d'installation appareil = 150 USD</i></p> <p><i>Retroprojecteur = 500 USD</i></p> <p><i>Total = 3220 USD</i></p>						
2.15	Concevoir et traduire 1000 dépliants avec des messages clé sur le EAS, cohabitation pacifique et mecanisme de protection communautaire	D	0	0.00	0	100.00	0.00
2.16	Gilets de staff pour raison de securite et didentification en cas d'evacuation de la zone	D	20	30.00	1	100.00	600.00

	<i>Gilets de staff pour raison de securite et didentification en cas d'evacuation de la zone</i>						
	<i>Explication : 20 Gilets x 30USD/pc = 600 USD</i>						
2.17	Organiser des seances de formation sur la cohabitation pacifique dans le 4 aires de santés ciblés pour 200 participants	D	200	10.00	1	100.00	2,000.00
	<p><i>Il s'agit de former 200 participants constitués des membres de communauté, deplacés, leaders communautaires, autorites locales retenus dans le 4 aires de santé ciblés à raison de 50 participants par zone de aires de santé ciblés pour assimiler les notions de cohabitation pacifique, transformation et resolution des conflits et education a la paix, coexistence pacifique</i></p> <p><i>Explication</i> <i>chaque participant reçoit un montant forfaitaire de 10 USD qui couvre son frais de restauration (5 US \$) et (5 \$US) cout de transport de son lieu jusqu'au lieu de formation.</i></p>						
2.18	Assurer le frais de transport des 200 victimes des violations des droits humains /viols vers les services des prises en charge existant.	D	200	10.00	1	100.00	2,000.00
	<p><i>Assurer le frais de transport des 200 victimes des violations des droits humains /viols vers les services des prises en charge existant.</i></p> <p><i>Il s'agira d'appuyer en transport les victimes d'abus/violations des droits humains résidents dans les villages éloignés d'accéder aux services des prises en charge tel que le juridique pour bénéficier d'une assistance juridique incluant des conseils juridiques gratuits, orientations par prestataire d'aide juridique (clinique juridique) choisi par la victime, et d'autres dispositifs de plaidoyer et d'appui.</i> <i>Les membres de la clinique juridique se chargeront de l'accompagnement juridique et les agents psychosociales</i></p> <p><i>Ceci comportera un frais de transport aller-retour forfaitaire de 10 USD pour 200 bénéficiaires au vu de la nécessité d'un accès rapide aux services dans le délai</i></p>						
2.19	Frais de transfert de cash aux personnes à besoins spécifiques	D	3450	1.20	1	100.00	4,140.00
	<p><i>Frais de transfert de cash aux personnes à besoin spécifique.</i> <i>Ces frais étant de 1,2 USD par personnes et cela comprend le frais de retrait et le frais d'acquisition des cartes sim pour recevoir le fonds</i></p> <p><i>Soit 3450 personnes x 1.2 USD = 4.140 USD</i></p>						
2.20	Subventionner 1 clinique juridique pour l'accompagnement et le soutien juridique et judiciaire aux victimes d'abus.	D	1	500.00	5	100.00	2,500.00
	<p><i>Subventionner 1 clinique juridique pour l'accompagnement et le soutien juridique et judiciaire aux victimes d'abus.</i></p> <p><i>La clinique recevra mensuellement une subvention de 500 dollars. Il s'agira de faciliter l'accès à la justice aux victimes des violations des droits humains dans les zones de sante ciblées afin de restaurer leurs droits et dignité. La clinique juridique recevra les victimes d'abus, fournira des orientations et conseils juridiques gratuits, accompagnera les victimes pour porter plainte si elles le souhaitent. Les membres de la clinique juridiques en collaboration avec les staffs du projet participeront aux activités des sensibilisations sur l'importance de la prise en charge juridique et judiciaire, la vulgarisation des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux de protection de droits humains. Ils feront aussi des plaidoyers sur l'assistance judiciaire, qui consiste à l'assistance directe et complète des survivantes des violences sexuelles auprès des juridictions et/ou autres acteurs dans la zone. Chaque fin du mois les fiches de suivi des cas et les rapports seront remis chez INTERSOS.</i></p>						
2.21	Appui aux 4 structures communautaires dans le cadre de leur activités quotidiennes (visites à domicile, suivi de cas, sensibilisation porte à porte, médiation communautaire, etc.) en mégaphone, un forfait transport pour le déplacement et autres frais.	D	4	200.00	6	100.00	4,800.00
	<p><i>Appui aux 4 structures communautaires dans le cadre de leur activités quotidiennes (visites à domicile, suivi de cas, sensibilisation porte à porte, médiation communautaire, etc.) en mégaphone, un forfait transport pour le déplacement et autres frais.</i></p> <p><i>Dans le 4 aires de santé, le projet va appuyer mensuellement chaque structure communautaire designee avec 200 USD pour qu'elle se procure les articles ci-après :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Crédit de communication pour le suivi des de la situation de protection , alertes et appui pour assurer le premier soins psychologue dans la communauté : *Remise mensuelle de 4000 Unités de communication = 80 USD.</i> <i>- Piles pour mégaphone dans le cadre de la sensibilisation sur la prévention de VBG dans la communauté :</i> <i>*Remise mensuelle 1 Boite de pile dimension R6 Panasonic = 20 USD</i> <i>- Carton des rame papier pour les rapportages : *Remise mensuelle 2 carton = 60 USD</i> <i>- Boite stylo pour le rapportage : *Remise mensuelle 2 Boite = 20 USD</i> <i>- Flip chart pour l'élaboration cartographie de service des prises en charge des cas de VBG/Protection disponible dans la communauté élaboration de plan de protection communautaire- *Remise mensuelle 1 paquet = 20 USD</i> <p><i>Total articles =200 USD</i></p>						

	Section Total							167,959.01
3. Equipment								
NA	NA	NA	0	0.00	0	0		0.00
	NA							
	Section Total							0.00
4. Contractual Services								
4.1	Emission radio sur la vulgarisation des messages clés VBG, protection, cohabitation pacifique, PEAS et redevabilité	D	4	40.00	5	100.00		800.00
	<i>Emission radio sur la vulgarisation des messages clés VBG, protection, cohabitation pacifique, PEAS et redevabilité</i>							
	<i>Abonnement à 1 radio pour la zone de santé ciblée.</i>							
	<i>Ainsi les cette la radio diffusera 4 émissions mensuellement payées à 40\$US par mois pour une durée de 5 mois</i>							
4.2	SPOT radio sur la vulgarisation des messages clés VBG, protection, cohabitation pacifique, PEAS et redevabilité	D	60	1.00	5	100.00		300.00
	<i>SPOT radio sur la vulgarisation des messages clés VBG, protection, cohabitation pacifique, PEAS et redevabilité.</i>							
	<i>(1 radio*60 SPOT/mois*1\$/SPOT* 5 mois) x1 radio pour 1 zone de santé</i>							
	Section Total							1,100.00
5. Travel								
5.1	Frais de mission suivi des activités sur terrain protection	D	6	460.00	1	100.00		2,760.00
	<i>Mission activités monitoring de protection et cohabitation pacifique = (6 missions *3 personnes * 3nuites*50usd/nuitées) + 60 usd foner (10usd foner/mission x 6 missions) = 2.760 usd</i>							
5.2	Appui aux activités de monitoring par le moyen de Transport des équipes sur terrain à travers la Location véhicule. une Jeep 4x4 ; le prix de location comprend le chauffeur, les assurances et l'entretien;	D	10	120.00	5	100.00		6,000.00
	<i>Appui aux activités de monitoring par le moyen de Transport des équipes sur terrain à travers la Location véhicule. une Jeep 4x4 ; le prix de location comprend le chauffeur, les assurances et l'entretien;</i>							
	<i>dont le total pour une course d'une journée est 120 USD</i>							
5.3	Mission de suivi évaluation (Base, middle line & end line) pour mesurer la tendance de conflits dans la zone	D	2	1,010.00	1	100.00		2,020.00
	<i>Mission de suivi évaluation (Base, middle line & end line) pour mesurer la tendance de conflits dans la zone,</i>							
	<i>Le per diem d'INTERSOS est de 50 USD/nuitée/personne et il faut aussi considérer le peage FONER qui est au moins 10 USD (aller & retour sur l'axe)</i>							
	<i>= (2 missions *4 personnes * 5nuites*50usd/nuitées)+ 20usd foner (10usd foner /mission x 2 missions) = 2.020 usd</i>							
5.4	Organiser la mission d'évaluation des besoins spécifiques que présentent les personnes dans les aires de santé ciblées	D	1	460.00	1	100.00		460.00
	<i>Organiser la mission d'évaluation des besoins spécifiques que présentent les personnes dans les aires de santé ciblées</i>							
	<i>= (1 mission *3 personnes * 3nuites*50usd/nuitées) + 10 usd foner (10usd foner/mission x 1 mission) = 460 usd</i>							
5.5	Organisation une mission Identification, sélection des bénéficiaires et /ou harmonisation de la liste des personnes en besoins spécifique existante.	D	2	460.00	1	100.00		920.00
	<i>Organisation une mission Identification, sélection des bénéficiaires et /ou harmonisation de la liste des personnes en besoins spécifique existante.</i>							
	<i>= (2 mission *3 personnes * 3nuites*50usd/nuitées) + 20 usd foner (10usd foner/mission x 2 mission) = 920 usd</i>							
5.6	Organiser les missions de distribution de l'assistance dans les aires de santé ciblées	D	2	460.00	1	100.00		920.00
	<i>Organiser les missions de distribution de l'assistance dans les aires de santé ciblées</i>							
	<i>= (2 mission *3 personnes * 3nuites*50usd/nuitées) + 20 usd foner (10usd foner/mission x 2 mission) = 920 usd</i>							
5.7	Organiser les missions post distribution dans les aires de santé ciblées	D	1	460.00	1	100.00		460.00
	<i>Organiser les missions post distribution dans les aires de santé ciblées</i>							
	<i>= (1 mission *3 personnes * 3nuites*50usd/nuitées) + 10 usd foner (10usd foner/mission x 1 mission) = 460 usd</i>							

5.8	Appui aux activités de suivi des activités de monitoring sur terrain par le moyen de transport par locations des engins roulants MOTO	D	40	20.00	2	100.00	1,600.00
<i>Location des engins MOTO en cas de besoin pour apporter un appui aux activités de suivi des activités de monitoring sur terrain. dont le total pour une course d'une journée est de 20 USD/jour</i> <i>Calcul :</i> <i>4 motos seront loués en raison de 10 jours/ moto pendant une période de 2 mois en cas de besoin pour un coût de 20 USD/jour soit un total de 1600 USD</i>							
Section Total							15,140.00
6. Transfers and Grants to Counterparts							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
NA							
Section Total							0.00
7. General Operating and Other Direct Costs							
7.1	Carburant - moto	S	168	1.60	2	100.00	537.60
<i>Carburant - moto</i> <i>moyenne consommation motos:</i> <i>42 litres essence/ mois/ moto x 1,6 usd/litre (= 700km parcouru mensuellement) x 4 motos = 168 litres</i>							
7.2	Carburant - véhicule	S	400	1.60	6	100.00	3,840.00
<i>Carburant - Véhicule destiné aux activités du projet sur terrain dans les zones de santé</i> <i>moyenne consommation vehicule:</i> <i>200 litres essence/ mois/ Vehicule x 1.6 usd/litre (= 700km parcouru mensuellement) x 2 vehicule = 640 usd</i>							
7.3	Carburant - générateur	S	150	1.60	6	100.00	1,440.00
<i>Carburant - générateur destiné pour les activités de sensibilisation sur terrain</i> <i>moyenne consommation :</i> <i>1,5 litres Essence /heures x 5 heure de temps par jour x 5 jours de la semaine x 4 semaines du mois = 150 litres équivalent à 1.6 USD/Litre x 150 litre = 240 USD</i>							
7.4	Materiel et fourniture de bureau pour le projet	S	1	3,883.00	1	100.00	3,883.00

	<p><i>Details Materiel et fourniture de bureau et bureau terrain :</i></p> <p><i>Cartouches imprimante BLACK COLOR : 3 x6 x60 = 1080 usd</i> <i>8 Carton rame papier A4 :6 x 6x 30= 1080 usd</i> <i>Boite de stylo : 3 x6 x8 =144 usd</i> <i>Classeurs :10 x5x 3=150 usd</i> <i>Etui plastique : 4 x6 x10 =240 usd</i> <i>Agrafeuse :5 x1 x15 =75 usd</i> <i>boite Agraffe :1 x6 x20= 120 usd</i> <i>paquet enveloppe A4 : 3 x6 x 8= 144 usd</i> <i>paquet enveloppe A5 : 3 x6x 8= 144 usd</i> <i>colle à baton :30 x4 x3= 360 usd</i> <i>Surligneur :40 x4 x2= 320 usd</i> <i>Scotch Grand format : 10 x4 x5= 200 usd</i> <i>Encre correcteur :12 x4 x 3= 144 usd</i> <i>Intercalaire :4 x2x 12= 96 usd</i> <i>Carnets A5 :5 x4 x12= 240 usd</i> <i>Cahier registre : 4x 3 x12= 144 usd</i> <i>Post it : 5 x6 x4= 120 usd</i> <i>Carnets bon de sortie caisse :4 x6 x5 =120 usd</i> <i>Carnets Recu de paiement caisse :4 x 6x 5 = 120 usd</i> <i>Farde plastique : 20 x4 x3 =240 usd</i> <i>Agrafeuse Gros format : 1 x1 x60= 60 usd</i> <i>Perforateur Gros format : 1 x1 x25= 25 usd</i> <i>Perforateur Petit format : 8 x4 x7 =224 usd</i> <i>Attache papier : 10 x3 x3= 90 usd</i> <i>5 boite Crayon : 5x 1x 5 =25 usd</i> <i>Ciseau : 5 x4 x7 =140usd</i> <i>Gomme : 0,5USD /piece x 20 = 10 USD /10x 1 x1 =10 usd</i></p> <p>TOTAL = 3883 USD</p>						
7.5	Credit de comunication Telephone pour le projet	D	1	330.00	6	100.00	1,980.00
	<p><i>Credit de comunication Telephone</i></p> <p><i>1 Chef de Projet = 50 usd/staff x 1 = 50 USD</i></p> <p><i>1 Officier protection = 30 usd/staff x 1 = 35 USD</i></p> <p><i>1 Assistant protection = 25 usd/staff x 1 = 25 USD</i></p> <p><i>4 APS = 15usd/staff x 4 = 60 USD</i></p> <p><i>4 Animateurs = 20 usd/Animateur x 4 = 80 USD</i></p> <p><i>4 personnes(Coordination et support) = 20 usd/Animateur x 4 = 80 USD</i></p> <p>Total = 330 USD</p>						
7.6	Contribution location et running costs (service de gardiennage, internet, eau, electricite, entretien et maintenance, supplies, etc.) pour le Bureau coordination Goma	S	1	3,000.00	6	30.00	5,400.00
	<p><i>Il s'agit d'une contribution pour le bureau de coordination à Goma (service de gardiennage, internet bureau, eau, electricite, petit entretien, etc, etc)</i></p> <p><i>Explication :</i></p> <p><i>Loyer bureau = 1500 USD/MOIS</i></p> <p><i>Service de gardiennage = 4 gardiens x 250USD/Pers/mois = 1000 USD/Mois</i></p> <p><i>Internet /mois = 300 USD</i></p> <p><i>Eau /mois = 50 USD</i></p> <p><i>Electricité / mois = 50 USD</i></p> <p><i>Entretien et maintenance /mois = 100 USD/forfait</i></p> <p>Total cout mensuel = 3000 USD /mois</p> <p>30% du cout est supporté par le projet</p>						
7.7	Frais bancaire	S	1	662.37	6	100.00	3,974.22

<i>Les couts prévus pour gerer et maintenir le compte.</i>			
<i>Explication : Nous avons considéré approximativement 1.5% de budget total alloué</i>			
Section Total			21,054.82
SubTotal	8,235.00		280,373.83
Direct			244,379.01
Support			35,994.82
PSC Cost			
PSC Cost Percent			7.00
PSC Amount			19,626.17
Total Cost			300,000.00

Project Locations							
Location	Estimated percentage of budget for each location	Estimated number of beneficiaries for each location					Activity Name
		Men	Women	Boys	Girls	Total	
Nord-Kivu > Nyiragongo > Nyiragongo	100.00000	0	0	0	0		PROT: Activity 1.1.1: Organiser 8 sessions des formations en faveurs de... PROT: Activity 1.1.2: Organiser 16 campagnes de sensibilisations sur le... PROT: Activity 1.1.3: Identification et redynamisation des 4 structures... PROT: Activity 1.1.4: Organiser 4 séances d'élaboration des plans de pr... PROT: Activity 1.1.5: Organiser des campagnes des sensibilisations sur... PROT: Activity 1.1.6: Produire et partagés 12 notes d'analyses sur situ... PROT: Activity 1.1.7: Assurer la prise en charge des personnes déplacée... PROT: Activity 1.1.8: Assurer un accompagnement juridiques et judiciair... PROT: Activity 1.1.9: Subventionner une clinique juridique pour l'accom... PROT: Activity 1.1.10: Organiser une session de formation des staffs sur... PROT: Activity 1.1.11: Organiser des formations sur les PSEA en faveur d... PROT: Activity 1.1.12: Organiser 12 campagnes des sensibilisations sur l... PROT: Activity 1.1.13: Organiser la cérémonie du lancement du projet dan... PROT: Activity 1.1.14: Organiser la cérémonie de la clôture du projet da... PROT: Activity 1.1.15: Assurer l'appui financier mensuel a 4 structures ... PROT: Activity 1.1.16: Organiser des séances de formation sur la cohabit... PROT: Activity 2.1.1: - Organiser la mission d'évaluation des besoins s... PROT: Activity 2.1.2: Organisation une mission Identification, sélecti... PROT: Activity 2.1.3: . Organiser 4 séances des sensibilisations su... PROT: Activity 2.1.4: Fournir un appui/ transfert monétaire incondition... PROT: Activity 2.1.5: Organiser une mission post distribution PROT: Activity 2.1.6: organisation des seances des sensibilisations sur...

Documents	
Category Name	Document Description
Project Supporting Documents	Flash info - crise Nyiragongo et Rutshuru - 08 novembre 2022.pdf
Project Supporting Documents	FLASH INFO - Situation Rutshuru - 21 novembre 2022.pdf
Project Supporting Documents	Rapport d'evaluation ERM effectuee dans le territoire de Nyiragongo du 06 novembre (1).pdf
Project Supporting Documents	Rapport ERM - Ntamugenga Karambi Kako et Kitagoma - Rutshuru (1).pdf
Budget Documents	Projet PF 24361 - Detail Lignes budget.xlsx
Budget Documents	Projet PF 24361 - Detail Lignes budget - commentaires_ 05 01 2023.xlsx
Budget Documents	Projet PF 24361 - Details CALCUL Salaire + Taxes + Assurance santé _05 01 2023.xlsx
Budget Documents	Projet PF 24361 - Detail Lignes budget - commentaires_ 09 01 2023.xlsx
Budget Documents	METHODOLOGIE CASH TRASFERT.docx
Grant Agreement	GA - INTERSOS - 24361 signé.pdf
Grant Agreement	GA - INTERSOS - 24361 signé - INTERSOS.pdf
Grant Agreement	EO Signed GA DRC_24361.pdf